



MICROFICHE N°

10148

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية  
وزارة الزراعة

المركز القومي  
للتوثيق الزراعي  
تونس

F

1



**GROUPEMENT  
INTERPROFESSIONNEL DES  
PRODUITS  
AVICOLES**



**LE SECTEUR  
AVICOLE  
EN TUNISIE**

**1984 - 1998**



1999

Coop. 10205

# **LE SECTEUR AVICOLE EN TUNISIE**

**1984-1998**

**Publication GIPA 1999**

Tunis : 50, Rue Ibn Charaf - 1002 Le Belvédère - Tél : 847 705 - 848 764 - Fax : 845 988 - E.Mail:gipa@planet.tn  
Sfax : Rue de la Mauritanie - Im. Jelloul - 3000 Sfax - Tél/Fax : 04 227 853  
Monastir : Rue Chedly Kallala - Immeuble CTAMA - 5000 Monastir Tél : 03 448 118 Fax : 03 448 173  
Nabeul : CRDA Nabeul P.A. Rue Mongi Ball - 8000 Nabeul - Tél : 02 231 241 - Fax : 02 285 321

2-5-4- Dindes de chair	page 12
2-6. Les saouches aviaires élevées en Tunisie	page 12
2-6-1- Secteurs chair et ponte	page 12
a / Reproducteurs chair	page 12
b / Reproducteurs ponte	page 12
2-6-2 - Secteur dinde	page 12
<b>C/ ROLE DE L'ETAT DANS LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AVICOLE</b>	page 13
I / Prêts et crédits	page 13
II / Subventions	page 13
<b>D/ ROLE DE L'INTERPROFESSION</b>	page 14
<b>E/ ANALYSE ECONOMIQUE</b>	page 17
I / Evolution des prix du poulet de chair	page 17
II / Evolution des prix de l'œuf de consommation	page 18
III / Variation des prix des produits avicoles en fonction de l'offre	page 19
<b>F/ FILIERE AVICOLE INDUSTRIELLE</b>	page 20
I / Le potentiel de production	page 20
1- Les élevages de reproduction	page 20
2- Les élevages de poulet de chair	page 21
3- Les élevages de pondeuses	page 21
4- Les couvoirs	page 22
5- Les abattoirs	page 22
6- Les usines d'aliment de bétail.	page 23

<b>II / Les structures de production</b>	<i>page 25</i>
1- Les grandes sociétés privées	<i>page 25</i>
2- Les organismes étatiques	<i>page 25</i>
3- Les aviculteurs	<i>page 26</i>
3-1- Les gros aviculteurs	<i>page 26</i>
3-2- Les moyens aviculteurs	<i>page 26</i>
3-3- Les petits aviculteurs	<i>page 27</i>
<b>G / PROBLEMATIQUE DU SECTEUR AVICOLE</b>	<i>page 28</i>
<b>I / Problèmes d'ordre technique</b>	<i>page 28</i>
1- L'habitat	<i>page 28</i>
1-1- Implantation	<i>page 28</i>
1-2- Equipement	<i>page 29</i>
2- L'éleveur	<i>page 29</i>
3- L'aliment	<i>page 29</i>
4- L'hygiène et la santé	<i>page 30</i>
<b>II / Problèmes d'ordre organisationnel et structurel</b>	<i>page 31</i>
1- La carte professionnelle d'aviculteur	<i>page 32</i>
2- Les groupements d'aviculteurs	<i>page 33</i>
3- Les circuits de commercialisation	<i>page 34</i>
3-1. Secteur du poulet de chair	<i>page 34</i>
3-3-1- Les circuits du poulet vif	<i>page 35</i>
3-3-2- Les circuits du poulets abattu	<i>page 35</i>
3-2. Secteur de la dinde	<i>page 36</i>
3-2-1- Circuit de la dinde à l'état vif	<i>page 36</i>
3-2-2- Circuit organisé de la dinde	<i>page 37</i>
3-3. Secteur de la pondeuse	<i>page 37</i>
3-4. Secteur de l'œuf de consommation	<i>page 37</i>

## LE SECTEUR AVICOLE EN TUNISIE DE 1984 à 1998

### A - IMPORTANCE DE L'AVICULTURE DANS L'ECONOMIE DU PAYS

**L**e secteur avicole joue un rôle prépondérant dans la fourniture des protéines animales en ce sens que l'apport en viandes de volailles représente 36 % à 43 % de la production nationale toutes viandes confondues (tableau 1).

La production d'œufs de consommation satisfait totalement quant à elle les besoins du pays en ce produit et dégage même des excédents annuels de niveau variable (40 à 100 Millions d'unités).

D'autre part, la valeur de la production avicole enregistrée au cours des années 1991-1992-1993 représente près de 25 % de la valeur de l'élevage et près de 7 % de la valeur de la production agricole. Durant la période 1994 - 1998, cette valeur a accusé un léger fléchissement par rapport à l'élevage (23% en moyenne) et a enregistré une progression par rapport à la production agricole pour atteindre 8,1 % en moyenne.

En outre et depuis 1987, le secteur avicole est devenu exportateur de divers produits (œufs à couver, poussins d'un jour, poulettes démarrées, dindonneaux etc. ...) permettant ainsi des rentrées de devises d'une part et une plus grande exploitation des potentialités de production existantes qui dépassent largement nos besoins d'autre part (tableau 2).

## B - HISTORIQUE ET EVOLUTION

### I - HISTORIQUE

L'approvisionnement du pays en produits avicoles était assuré jusqu'au début des années 1960 par l'aviculture traditionnelle exclusivement.

Le démarrage de l'aviculture industrielle n'a commencé qu'après cette date au sein de l'OMVVM où un élevage intégré de pondeuses, de poulets de chair ainsi qu'une unité de production de poussins d'un jour ont été créés. Au cours de cette décennie, d'autres exploitations avicoles ont vu le jour (Centre Avicole de Sidi Thabet, Société Poulina et Société Avicole du Sahel) apportant une contribution appréciable au développement du secteur.

A partir de l'année 1970, l'aviculture industrielle a connu un véritable décollage tant en matière d'investissements qu'en matière de production et ce grâce à :

- La mise en application par l'état d'une politique d'encouragement de l'aviculture vers la fin des années 1970 par le biais des crédits FOSDA et la subvention accordée sur les matières premières entrant dans la composition des aliments pour volailles.
- L'intervention dans ce secteur d'un groupe d'entrepreneurs plus dynamique que la moyenne des éleveurs traditionnels.
- L'intervention d'agro-industries liées au commerce de poussins d'un jour et des aliments concentrés et transmettant l'information technique
- L'amélioration des connaissances des éleveurs par des techniques modernes.
- La relation du prix aliment concentré - produit fini avantageuse.
- La création, en 1984, du Groupement Interprofessionnel des Produits Avicoles.

## LE SECTEUR AVICOLE EN TUNISIE DE 1984 à 1998

### A - IMPORTANCE DE L'AVICULTURE DANS L'ECONOMIE DU PAYS

**L**e secteur avicole joue un rôle prépondérant dans la fourniture des protéines animales en ce sens que l'apport en viandes de volailles représente 36 % à 43 % de la production nationale toutes viandes confondues (tableau 1).

La production d'œufs de consommation satisfait totalement quant à elle les besoins du pays en ce produit et dégage même des excédents annuels de niveau variable (40 à 100 Millions d'œufs).

D'autre part, la valeur de la production avicole enregistrée au cours des années 1991-1992-1993 représente près de 25 % de la valeur de l'élevage et près de 7 % de la valeur de la production agricole. Durant la période 1994 - 1998, cette valeur a accusé un léger fléchissement par rapport à l'élevage (23% en moyenne) et a enregistré une progression par rapport à la production agricole pour atteindre 8,1 % en moyenne.

En outre et depuis 1987, le secteur avicole est devenu exportateur de divers produits (œufs à couver, poussins d'un jour, poulettes démarrées, dindonneaux etc. ...) permettant ainsi des rentrées de devises d'une part et une plus grande exploitation des potentialités de production existantes qui dépassent largement nos besoins d'autre part (tableau 2).

## B - HISTORIQUE ET EVOLUTION

### I - HISTORIQUE

L'approvisionnement du pays en produits avicoles était assuré jusqu'au début des années 1960 par l'aviculture traditionnelle exclusivement.

Le démarrage de l'aviculture industrielle n'a commencé qu'après cette date au sein de l'OMVVM où un élevage intégré de pondeuses, de poulets de chair ainsi qu'une unité de production de poussins d'un jour ont été créés. Au cours de cette décennie, d'autres exploitations avicoles ont vu le jour (Centre Avicole de Sidi Thabet, Société Poulina et Société Avicole du Sahel) apportant une contribution appréciable au développement du secteur.

A partir de l'année 1970, l'aviculture industrielle a connu un véritable décollage tant en matière d'investissements qu'en matière de production et ce grâce à :

- La mise en application par l'état d'une politique d'encouragement de l'aviculture vers la fin des années 1970 par le biais des crédits FOSDA et la subvention accordée sur les matières premières entrant dans la composition des aliments pour volailles.
- L'intervention dans ce secteur d'un groupe d'entrepreneurs plus dynamique que la moyenne des éleveurs traditionnels.
- L'intervention d'agro-industries liées au commerce de poussins d'un jour et des aliments concentrés et transmettant l'information technique
- L'amélioration des connaissances des éleveurs par des techniques modernes.
- La relation du prix aliment concentré - produit fini avantageuse.
- La création, en 1984, du Groupement Interprofessionnel des Produits Avicoles.

## II - EVOLUTION DU SECTEUR AVICOLE

### I - LE SECTEUR TRADITIONNEL

L'aviculture traditionnelle est l'élevage de volailles sur le mode extensif, sans investissements notables et sans méthodes rationnelles de conduite. Ce mode d'élevage est pratiqué par les populations rurales, les petits fermiers, les ouvriers agricoles ; il se caractérise par :

- L'absence d'investissements spécifiques notables.
- Des tailles faibles des effectifs.
- Une production faible.
- L'utilisation de main d'œuvre familiale.
- Une faible technicité
- L'absence totale des règles d'hygiène et de prophylaxie.
- Un coût de revient très bas.

Jusqu'à l'année 1970, ce secteur est resté le principal fournisseur de produits avicoles. Son importance s'est vue par la suite diminuer d'année en année, cédant la place au secteur industriel.

Les effectifs du secteur traditionnel étaient estimés à 4 Millions de sujets auto renouvelables produisant par an 6.000 tonnes de viande et 216 Millions d'œufs.

Au terme de la préparation du 8ème plan de développement, les effectifs du secteur traditionnel ont été réexaminés en tenant compte d'une part de leur décroissement concomitant de la diminution de la population rurale, et ce au taux annuel de 2 %, et d'autre part à leur apport en poulets fermiers. Ainsi, entre les années 1990 et 1991, les effectifs du secteur traditionnel sont passés de 4 Millions à 3,9 Millions de pondeuses et 1,9 Millions de poulets.

En 1998, ces effectifs sont estimés à 3,41 Millions de pondeuses et 1,69 Millions de poulets, contre respectivement 3,47 Millions et 1,72 Millions en 1997.

## 2 - LE SECTEUR INDUSTRIEL

L'aviculture industrielle est pratiquée selon les méthodes rationnelles d'élevage et de gestion.

Le secteur a enregistré un développement spectaculaire au cours de la dernière décennie. Il se caractérise par :

- Une concentration sur le littoral tunisien et plus particulièrement dans les régions du Nord-Est (gouvernorats de Ben Arous, Nabeul, Bizerte, Tunis, Ariana, Zaghouan) et du Centre-Est (gouvernorats de Sousse, Monastir, Mahdia et Sfax) (tableau 3).

- Des unités de production très importantes et très modernes dans certains cas.
- Une conduite d'élevage de pointe dans certaines unités de production.
- L'utilisation de souches aviaires sélectionnées et performantes.
- Une main d'œuvre spécialisée mais chère.
- Des circuits de distribution plus ou moins organisés.
- Une programmation des productions de poulets et d'œufs adaptée aux besoins de consommation.

### 2-1 - EVOLUTION DES EFFECTIFS DU SECTEUR CHAIR

#### 2-1-1 - EVOLUTION DU CHEPTEL DE POULETS DE CHAIR.

L'élevage de poulet de chair, qui mobilise peu de capitaux roulants et dont la technique est relativement maîtrisée, a connu un développement assez régulier au cours de la dernière décennie. Les effectifs de broilers sont passés de 25 à 28,5 Millions de sujets entre les années 1980 et 1989, soit un accroissement annuel moyen de près de 1,5% (tableau 4).

Au cours de la période 1990-1994, les effectifs de poulets de chair ont varié en dents de scie aux alentours de 31 Millions de sujets environ.

De 1995 à 1998, ces effectifs ont enregistré une nette évolution en passant de 31,5 à 48 Millions de sujets. L'accroissement annuel moyen de 1990 à 1998 est alors de 6,9 % environ.

## 2 - LE SECTEUR INDUSTRIEL

L'aviculture industrielle est pratiquée selon les méthodes rationnelles d'élevage et de gestion.

Le secteur a enregistré un développement spectaculaire au cours de la dernière décennie. Il se caractérise par :

- Une concentration sur le littoral tunisien et plus particulièrement dans les régions du Nord-Est (gouvernorats de Ben Arous, Nabeul, Bizerte, Tunis, Ariana, Zaghouan) et du Centre-Est (gouvernorats de Sousse, Monastir, Mahdia et Sfax) (tableau 3).

- Des unités de production très importantes et très modernes dans certains cas.
- Une conduite d'élevage de pointe dans certaines unités de production.
- L'utilisation de souches aviaires sélectionnées et performantes.
- Une main d'œuvre spécialisée mais chère.
- Des circuits de distribution plus ou moins organisés.
- Une programmation des productions de poulets et d'œufs adaptée aux besoins de consommation.

### 2-1 - EVOLUTION DES EFFECTIFS DU SECTEUR CHAIR

#### 2-1-1 - EVOLUTION DU CHEPTEL DE POULETS DE CHAIR.

L'élevage de poulet de chair, qui mobilise peu de capitaux roulants et dont la technique est relativement maîtrisée, a connu un développement assez régulier au cours de la dernière décennie. Les effectifs de broilers sont passés de 25 à 28,5 Millions de sujets entre les années 1980 et 1989, soit un accroissement annuel moyen de près de 1,5% (tableau 4).

Au cours de la période 1990-1994, les effectifs de poulets de chair ont varié en dents de scie aux alentours de 31 Millions de sujets environ.

De 1995 à 1998, ces effectifs ont enregistré une nette évolution en passant de 31,5 à 48 Millions de sujets. L'accroissement annuel moyen de 1990 à 1998 est alors de 6,9 % environ.

## 2-1-2 - EVOLUTION DU CHEPTEL DE DINDE DE CHAIR

L'élevage de la dinde de chair, qui a démarré en 1985, a connu une évolution spectaculaire au cours des dernières années. Les effectifs sont passés de 221 000 sujets en 1985 à 738.000 sujets en 1989, soit un accroissement annuel moyen de près de 58,5 %.

De 1990 à 1998, les effectifs de dinde de chair ont évolué de 850.000 à 3.137.000 sujets.

L'évolution rapide et soutenue de ce type de production s'explique par le fait que la dinde de chair est entrée dans nos habitudes culinaires notamment pour sa facilité de préparation et pour les divers produits de transformation qu'elle offre (salami, jambon, saucisses...).

En 1997, un léger fléchissement de cet effectif a néanmoins été enregistré par rapport à 1996.

L'accroissement annuel moyen au cours de la période 1990 - 1998 est de 33,6% environ. Par ailleurs, et dès 1997 ce type de production a enregistré pour la première fois des exportations de produits dérivés de la dinde, évaluées à 140 Tonnes en 1997 et 331 tonnes en 1998.

## 2-1-3 - EVOLUTION DU CHEPTEL DE REPRODUCTION

### a - Reproducteurs chair

A l'instar du poulet de chair, les effectifs de reproductrices chair en production ont enregistré une évolution rapide, passant de 160.000 à 197.000 reproductrices entre 1980 et 1989, soit un accroissement annuel moyen de 2,5%.

Au cours des de la période 1990 - 1998, ces effectifs ont évolué de 209.000 à 305.000 sujets avec un accroissement annuel moyen de près de 4,1 % (tableau 4).

La mise en place de reproducteurs chair obéit à une programmation qui tient compte des besoins mensuels du pays en poulets de chair. Cette programmation est établie par une commission consultative groupant les ministères de tutelle du secteur avicole (Agriculture et Commerce), la profession (UTAP et UTICA) et l'interprofession (GIPA).

### b - Reproducteurs dinde

L'augmentation de la demande en produits de la dinde, essentiellement en charcuterie, ainsi que la maîtrise de l'élevage de reproduction ont motivé certains opérateurs à s'adonner à l'élevage des reproducteurs dinde. Cette spéculation qui a démarré en 1987 a connu une évolution à la mesure du cheptel de dinde de chair. Ainsi, les effectifs de reproductrices dinde en production sont passés de 6.000 sujets en 1988 à 9.000 sujets en 1989, soit un accroissement de 50 %. De 1990 à 1998, ces effectifs ont évolué de 13.000 à 42.000 sujets, soit un accroissement annuel moyen de près de 27,9 %. Actuellement, ce secteur n'est soumis à aucune programmation.

## 2 - 2 - EVOLUTION DES EFFECTIFS DU SECTEUR PONTE

### 2 - 2 - 1 - Evolution du cheptel de pondeuses.

Caractérisé par un démarrage lent au début des années 1970 inhérent à la lourdeur des investissements, le secteur des pondeuses d'œufs de consommation a connu une évolution rapide et soutenue à la fin des années 1970 et tout au long de la dernière décennie.

Ainsi, les effectifs de pondeuses sont passés entre 1980 et 1989 de 2.600.000 à 3.440.000 sujets, soit un accroissement annuel moyen de 3,5 %.

Au début des années 1990, on a enregistré un accroissement plus accentué des effectifs de pondeuses avec un effectif record de 4.160.000 sujets en 1991. Cette situation ajoutée à la faible évolution de la demande, a engendré un effondrement des cours de l'œuf à la production. Aussi, les effectifs de pondeuses ont été ramenés à des niveaux plus adaptés au marché de l'œuf pour atteindre 3.554.000 sujets en 1994, soit un accroissement annuel moyen de près de 1,4 % par référence à l'année 1989.

L'insuffisance de moyens de stockage au niveau des centres de production et l'inexistence d'industrie de production d'ovoproduits expliquent cette lente croissance.

A partir de 1995, l'évolution de ce secteur a repris pour revenir en 1996 au même niveau qu'en 1991, soit 4.161.000 sujets, et atteindre 5.181.000 en 1998, en raison de l'augmentation de production de poussins d'un jour.

Ainsi, et sur la période 1990 - 1998, l'accroissement annuel moyen est de 5,4 %.

### 2-2-2 - Evolution du cheptel de reproduction.

Les effectifs de reproducteurs ponte en production ont évolué de façon analogue à celle du cheptel de ponduses d'œufs de consommation. Ces effectifs sont passés de 25.000 à 41.000 sujets de 1980 à 1989, soit un accroissement annuel moyen de près de 7 %. Tout comme pour les ponduses et pour les mêmes raisons, les effectifs de reproducteurs ponte ont été ramenés vers la baisse à partir de 1991 jusqu'à un niveau de 34.000 sujets en 1995, puis 39.000 en 1996, et 42.000 en 1998 ; Il en est résulté sur la période 1990 - 1998 un décroissement de près de 0,6 % par an environ. A l'instar des reproducteurs chair, les reproducteurs ponte mis en place sont soumis à une programmation qui est établie en fonction de niveaux de consommation œufs.

## 2-3 - EVOLUTION DES PRODUCTIONS

### 2-3-1 - Production de viande avicole

Les apports de viande avicole sont assurés, pour le secteur industriel, par les productions de poulets de chair, de dinde de chair ainsi que les réformes des reproducteurs et des ponduses. Le secteur traditionnel contribue à la fourniture de viande par la réforme des ponduses et les poulets fermiers.

Ainsi, à l'examen du tableau 5, il apparaît que la production de viande avicole a connu trois phases d'évolution.

Une première phase (1972 - 1979) caractérisée par une évolution rapide de la production qui est passée de 12.800 Tonnes à 34.500 Tonnes, soit un accroissement annuel moyen de 24,2 %.

Une deuxième phase (1980 - 1989) au cours de laquelle la production de viande a évolué moins rapidement passant de 41.500 Tonnes à 51.400 Tonnes, soit un accroissement annuel moyen de près de 4,9 %.

Une troisième phase (1990 - 1998), caractérisée par un accroissement annuel moyen de 8,4 % environ. Les productions de viande sont passées de 53.600 Tonnes à 89.700 Tonnes. Cette augmentation notable des viandes est due principalement à l'évolution rapide de la production de viande de dinde dès la fin de la dernière décennie. Néanmoins, en 1994 et en raison de la diminution de production de dinde de chair et de poulet de chair, on a enregistré une diminution du tonnage des viandes qui a atteint 62.100 Tonnes contre 65.000 Tonnes en 1993 soit un décroissement de 4,5 %.

### 2-2-2 - Evolution du cheptel de reproduction.

Les effectifs de reproducteurs ponte en production ont évolué de façon analogue à celle du cheptel de ponduses d'œufs de consommation. Ces effectifs sont passés de 25.000 à 41.000 sujets de 1980 à 1989, soit un accroissement annuel moyen de près de 7 %. Tout comme pour les ponduses et pour les mêmes raisons, les effectifs de reproducteurs ponte ont été ramenés vers la baisse à partir de 1991 jusqu'à un niveau de 34.000 sujets en 1995, puis 39.000 en 1996, et 42.000 en 1998 ; Il en est résulté sur la période 1990 - 1998 un décroissement de près de 0,6 % par an environ. A l'instar des reproducteurs chair, les reproducteurs ponte mis en place sont soumis à une programmation qui est établie en fonction de niveaux de consommation œufs.

## 2-3 - EVOLUTION DES PRODUCTIONS

### 2-3-1 - Production de viande avicole

Les apports de viande avicole sont assurés, pour le secteur industriel, par les productions de poulets de chair, de dinde de chair ainsi que les réformes des reproducteurs et des ponduses. Le secteur traditionnel contribue à la fourniture de viande par la réforme des ponduses et les poulets fermiers.

Ainsi, à l'examen du tableau 5, il apparaît que la production de viande avicole a connu trois phases d'évolution.

Une première phase (1972 - 1979) caractérisée par une évolution rapide de la production qui est passée de 12.800 Tonnes à 34.500 Tonnes, soit un accroissement annuel moyen de 24,2 %.

Une deuxième phase (1980 - 1989) au cours de laquelle la production de viande a évolué moins rapidement passant de 41.500 Tonnes à 51.400 Tonnes, soit un accroissement annuel moyen de près de 4,9 %.

Une troisième phase (1990 - 1998), caractérisée par un accroissement annuel moyen de 8,4 % environ. Les productions de viande sont passées de 53.600 Tonnes à 89.700 Tonnes. Cette augmentation notable des viandes est due principalement à l'évolution rapide de la production de viande de dinde dès la fin de la dernière décennie. Néanmoins, en 1994 et en raison de la diminution de production de dinde de chair et de poulet de chair, on a enregistré une diminution du tonnage des viandes qui a atteint 62.100 Tonnes contre 65.000 Tonnes en 1993 soit un décroissement de 4,5 %.

Enfin il est à signaler que l'apport de viande de poulet de chair représente près de 65 % en moyenne du total des viandes avicoles (tableau 6).

### 2-3-2 - Production d'œufs de consommation

La production d'œufs de consommation a évolué de la même façon que la viande avicole, durant les deux dernières décennies. Ainsi, on a enregistré un accroissement annuel de 21,4 % entre 1972 et 1979, les productions étant passées de 240 Millions à 600 Millions d'œufs, suivi d'une évolution importante mais moins rapide entre les années 1980 et 1989 avec des productions de, successivement, 640 Millions et 1.029 Millions d'œufs dégageant ainsi un accroissement annuel moyen de 6,7 %.

En revanche, au cours des années 1990 - 1994, on a enregistré une baisse de la production qui est passée de 1.080 Millions à 1.039 Millions d'œufs, soit un décroissement annuel moyen de près de 1 %. Cette situation découle des mêmes raisons ayant amené à la diminution des effectifs de pondeuses et des reproducteurs ponte pendant la même période et ce en dépit de l'amélioration des performances de ponte. En outre, la diminution progressive du cheptel de pondeuses traditionnelles a contribué à ce fléchissement de la production. Dès 1995, la production d'œufs de consommation a repris progressivement pour revenir à 1.166 Millions d'unités en 1996 et 1.403 Millions en 1998, ce qui donne un accroissement annuel moyen sur la période 1990 - 1998 de 2,5 %.

### 2-4 - Evolution de la consommation des produits avicoles

La consommation de viande avicole et d'œufs de consommation a évolué conformément au tableau 7.

Ainsi, il apparaît que durant la dernière décennie, la consommation par habitant et par an a été en moyenne de 5,9 kg de viande et 128,7 œufs.

Au terme de la période 1990 - 1998, la consommation des produits avicoles a évolué avec une moyenne de 7,6 kg pour la viande. En revanche, la moyenne de consommation d'œufs s'est quasiment stabilisée à près de 129 unités.

Par ailleurs et à titre indicatif les niveaux de consommation des produits avicoles enregistrés en Tunisie comparés à ceux du reste du monde en 1992, montrent

que notre pays se place loin devant les continents africain et asiatique dont les moyennes de consommation par habitant et par an varient de 2,8 à 3,4 kg de viande et de 44 à 89 œufs. En revanche, l'Europe, l'Amérique du nord et l'Océanie se placent devant la Tunisie avec des niveaux de consommation de 19 à 32,9 kg de viande et 172 à 242 œufs.

D'autre part, les niveaux de consommation de produits avicoles, rapportés par la revue "Poultry International" pour l'année 1994, laissent apparaître les niveaux de consommation suivants :

Pays	Consommation de viandes avicoles (Kg/Ha/an)	Œufs de consommation (Unités / Ha /an)
Algérie	7,39	86,1
Maroc	6,06	112
Egypte	6,02	39
Afrique du sud	11,36	82,1
France	22,01	273,2
Allemagne	12,42	215,6
Grande Bretagne	20,23	187,5
Espagne	24,15	309,7
Belgique & Luxembourg	20,46	259,8
Italie	18,82	211,6
Japon	14,17	361,3
U.S.A.	43,97	240

**2 - 5 - EVOLUTION DES PARAMETRES DE PRODUCTION**

Les paramètres de production enregistrés au cours des dernières années sont consignés dans les tableaux 8 et 9.

L'examen de ces tableaux laisse apparaître l'évolution suivante des paramètres.

**2 - 5 - 1 - Poulet de chair**

- Augmentation du poids vif du poulet de chair de 1,5 kg à 1,7 kg. Ceci résulte principalement de l'introduction de souches plus performantes, d'une amélioration relative de la qualité de l'aliment avicole et d'une meilleure maîtrise de la conduite d'élevage.

- Le taux de mortalité est de 6 % en moyenne pour une durée d'élevage de 8 semaines. A noter également que ce taux varie en fonction de la saison notamment en été où l'on enregistre souvent de fortes chaleurs qui occasionnent une augmentation des mortalités, les éleveurs de poulet n'étant pas équipés en ventilation dynamique pour faire face à cette calamité.

- La consommation d'aliment est actuellement de 4,8 kg pour 1,7 kg de poids vif, soit en moyenne un indice de conversion de 2,7 ce qui est excessif par rapport aux normes obtenues dans les pays développés (1,9 en moyenne).

**2 - 5 - 2 - Pondeuses**

- Diminution du poids vif à la réforme qui est passé de 2 kg à 1,8 kg par poule en raison de l'utilisation de souches légères plus performantes et moins exigeantes en aliment.

- Le taux de mortalité est actuellement de 8 % en période de démarrage (20 semaines) et 15,6 % en période de production (54 semaines).

- Amélioration de la production moyenne d'œufs par poule et par cycle de production (soit 13 mois) qui est passée de 200 à 238, 256 puis 264 œufs respectivement pour les périodes des 1977-81, 1982-86, 1987-91 et 1992-1996.

Ce résultat reflète également l'amélioration de la qualité de l'aliment avicole et de la conduite d'élevage.

- La consommation actuelle d'aliment est de 6,9 kg pour le démarrage et 43,8 kg pour la production, ce qui dégage, en moyenne, une quantité de 166 grammes

d'aliment par œuf produit et un indice de conversion de 2,8 en tenant compte d'un poids moyen de 60 grammes par œuf, contre une norme européenne de 2,3.

### 2 - 5 - 3 - Reproducteurs

- Le poids vif des reproductrices chair à la réforme est resté inchangé soit 2,5 kg par poule en moyenne. En revanche, pour les reproductrices ponte le poids vif moyen est actuellement de 2 kg par poule contre 2,5 kg au cours des deux dernières décennies. Cette modification est inhérente à l'utilisation de souches de plus en plus légères et performantes. Pour les reproductrices dinde, le poids vif moyen à la réforme est de 9 kg.

- Les taux de mortalité moyens se situent actuellement autour de 8 % en période de démarrage (24 semaines), 9 % et 10 % en période de production respectivement pour les reproductrices chair (42 semaines) et les reproductrices ponte (46 semaines). Pour les reproductrices dinde, les mortalités moyennes enregistrées sont de 6,5 % en période de démarrage (27 semaines) et 13,5 % en période de production (28 semaines).

- L'introduction de souches de reproductrices plus performantes ainsi que l'amélioration de la conduite d'élevage et de la qualité de l'aliment avicole se sont traduites par une amélioration des performances des reproductrices.

Ainsi la production d'œufs à couver chair par poule départ est passée de 110 unités durant la dernière décennie à 130 unités actuellement. Celle des œufs à couver ponte a évolué pour la même période de 180 à 210 unités.

Quant au nombre de poussins d'un jour produits par reproductrice, il est actuellement de 100 poussins en moyenne pour la chair et 79 poussins pour la ponte. Ces résultats ont été retenus pour la préparation du VIII<sup>ème</sup> plan et maintenus pour le IX<sup>ème</sup> plan. Cependant, et au vu des améliorations des performances enregistrées durant les années précédentes, les paramètres utilisés pour la programmation des productions avicoles sont :

- 110 poussins par reproductrice chair.
- 95 poussins par reproductrice ponte.
- la quantité d'aliment par œuf à couver produit est de 348 et 217 grammes respectivement pour la chair et pour la ponte.

d'aliment par œuf produit et un indice de conversion de 2,8 en tenant compte d'un poids moyen de 60 grammes par œuf, contre une norme européenne de 2,3.

### 2 - 5 - 3 - Reproducteurs

- Le poids vif des reproductrices chair à la réforme est resté inchangé soit 2,5 kg par poule en moyenne. En revanche, pour les reproductrices ponte le poids vif moyen est actuellement de 2 kg par poule contre 2,5 kg au cours des deux dernières décennies. Cette modification est inhérente à l'utilisation de souches de plus en plus légères et performantes. Pour les reproductrices dinde, le poids vif moyen à la réforme est de 9 kg.

- Les taux de mortalité moyens se situent actuellement autour de 8 % en période de démarrage (24 semaines), 9 % et 10 % en période de production respectivement pour les reproductrices chair (42 semaines) et les reproductrices ponte (46 semaines). Pour les reproductrices dinde, les mortalités moyennes enregistrées sont de 6,5 % en période de démarrage (27 semaines) et 13,5 % en période de production (28 semaines).

- L'introduction de souches de reproductrices plus performantes ainsi que l'amélioration de la conduite d'élevage et de la qualité de l'aliment avicole se sont traduites par une amélioration des performances des reproductrices.

Ainsi la production d'œufs à couver chair par poule départ est passée de 110 unités durant la dernière décennie à 130 unités actuellement. Celle des œufs à couver ponte a évolué pour la même période de 180 à 210 unités.

Quant au nombre de poussins d'un jour produits par reproductrice, il est actuellement de 100 poussins en moyenne pour la chair et 79 poussins pour la ponte. Ces résultats ont été retenus pour la préparation du VIII<sup>ème</sup> plan et maintenus pour le IX<sup>ème</sup> plan. Cependant, et au vu des améliorations des performances enregistrées durant les années précédentes, les paramètres utilisés pour la programmation des productions avicoles sont :

- 110 poussins par reproductrice chair.
- 95 poussins par reproductrice ponte.
- la quantité d'aliment par œuf à couver produit est de 348 et 217 grammes respectivement pour la chair et pour la ponte.

d'aliment par œuf produit et un indice de conversion de 2,8 en tenant compte d'un poids moyen de 60 grammes par œuf, contre une norme européenne de 2,3.

### 2 - 5 - 3 - Reproducteurs

- Le poids vif des reproductrices chair à la réforme est resté inchangé soit 2,5 kg par poule en moyenne. En revanche, pour les reproductrices ponte le poids vif moyen est actuellement de 2 kg par poule contre 2,5 kg au cours des deux dernières décennies. Cette modification est inhérente à l'utilisation de souches de plus en plus légères et performantes. Pour les reproductrices dinde, le poids vif moyen à la réforme est de 9 kg.

- Les taux de mortalité moyens se situent actuellement autour de 8 % en période de démarrage (24 semaines), 9 % et 10 % en période de production respectivement pour les reproductrices chair (42 semaines) et les reproductrices ponte (46 semaines). Pour les reproductrices dinde, les mortalités moyennes enregistrées sont de 6,5 % en période de démarrage (27 semaines) et 13,5 % en période de production (28 semaines).

- L'introduction de souches de reproductrices plus performantes ainsi que l'amélioration de la conduite d'élevage et de la qualité de l'aliment avicole se sont traduites par une amélioration des performances des reproductrices.

Ainsi la production d'œufs à couver chair par poule départ est passée de 110 unités durant la dernière décennie à 130 unités actuellement. Celle des œufs à couver ponte a évolué pour la même période de 180 à 210 unités.

Quant au nombre de poussins d'un jour produits par reproductrice, il est actuellement de 100 poussins en moyenne pour la chair et 79 poussins pour la ponte. Ces résultats ont été retenus pour la préparation du VIII<sup>ème</sup> plan et maintenus pour le IX<sup>ème</sup> plan. Cependant, et au vu des améliorations des performances enregistrées durant les années précédentes, les paramètres utilisés pour la programmation des productions avicoles sont :

- 110 poussins par reproductrice chair.
- 95 poussins par reproductrice ponte.
- la quantité d'aliment par œuf à couver produit est de 348 et 217 grammes respectivement pour la chair et pour la ponte.

**2 - 5 - 4 - Dindes de chair**

Pour ce qui du secteur de la dinde au cours des années 1992 - 1994, on enregistre en moyenne une production de 75 œufs à couver et 60 dindonneaux d'un jour.

**2 - 6 - LES SOUCHES AVIAIRES ÉLEVÉES EN TUNISIE****2 - 6 - 1 - Secteurs chair et ponte**

Partant de la réglementation en vigueur qui prohibe l'importation de poussins d'un jour chair et ponte, sauf en cas de conjoncture spéciale, les souches élevées dans ces deux spéculations découlent des souches de reproducteurs importés, à savoir :

**a - Reproducteurs chair**

Souches lourdes (donnant des poulets blancs)	proportion/cheptel national
HYBRO	27%
ARBOR ACRES	7,6%
LOHMAN	5,9%
COBB	3,3%
SHAVER STARBRO	13,3%
Souches lourdes (donnant du poulet fermier)	
SASSO	0,5%
Souches naines (donnant des poulets blancs)	
VEDETTE	40,9%
Souches naines (donnant des poulets roux)	
SHAVER REDBRO	3%

**b) Reproducteurs ponte**

Souches produisant des œufs blancs	32%
BABCOCK B300	
SHAVER 2.000	49%
Souches produisant des œufs roux	
HISSEX ROUSSE	19%

**2 - 6 - 2 - Secteur dinde**

Deux souches de reproducteurs dinde sont actuellement élevées en Tunisie :

HYBRID et NICHOLAS.

## C - ROLE DE L'ETAT DANS LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AVICOLE

### I - PRETS ET CREDITS

La contribution de l'état, par l'intermédiaire des crédits FOSDA et des crédits bancaires sur agréments de l'API puis de l'APIA, a été capitale pour la mise au point, l'expansion et la maîtrise du secteur avicole dans le pays.

Comme le montre le tableau 10 en annexe, les crédits FOSDA et les crédits bancaires sur agréments API débloqués aux aviculteurs pour l'acquisition de matériel avicole et de cheptel reproducteur ainsi que pour la construction de poulaillers et d'abattoirs ont atteint 35,430 Millions de dinars durant les deux dernières décennies. En considérant que ces crédits représentaient 30,5 % des investissements, le total des investissements réalisés sur crédits FOSDA et sur agréments API serait de 116,160 MD.

Par ailleurs, les investissements réalisés sur agrément APIA ont atteint 79,383 Millions de dinars de 1983 à 1998.

Ainsi, le montant total des investissements réalisés en aviculture serait à la fin de l'année 1998 de 195,543 Millions de dinars environ.

Notons également que les investissements en aviculture ne sont plus considérés comme prioritaires depuis 1990, en raison de la saturation de ce secteur. De ce fait le secteur avicole ne bénéficie plus des crédits et subventions sur FOSDA (décret N° 90-822 du 12 mai 1990 réglementant l'encouragement de l'état au développement de l'agriculture).

### II - SUBVENTIONS

Outre les subventions qui représentent 10 % des crédits FOSDA, un des facteurs primordiaux ayant contribué au développement du secteur tout en sauvegardant le pouvoir d'achat du citoyen est la subvention sur l'aliment avicole.

Comme rapporté au tableau 11, cette subvention représentait avant 1982, 67% à 77 % du prix de revient du maïs et 62 % à 69 % de celui du tourteau de soja.

A partir de l'année 1982, un système de réduction de cette subvention a été entamé en vue d'alléger la charge de la caisse générale de compensation. Ainsi, de 1982 à 1990 le taux de la subvention ne représente plus que 36 % du prix de revient du maïs et 30 % du tourteau de soja.

De 1991 à ce jour, cette subvention est pratiquement annulée pour les deux produits.

## C - ROLE DE L'ETAT DANS LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AVICOLE

### I - PRETS ET CREDITS

La contribution de l'état, par l'intermédiaire des crédits FOSDA et des crédits bancaires sur agréments de l'API puis de l'APIA, a été capitale pour la mise au point, l'expansion et la maîtrise du secteur avicole dans le pays.

Comme le montre le tableau 10 en annexe, les crédits FOSDA et les crédits bancaires sur agréments API débloqués aux aviculteurs pour l'acquisition de matériel avicole et de cheptel reproducteur ainsi que pour la construction de poulaillers et d'abattoirs ont atteint 35,430 Millions de dinars durant les deux dernières décennies. En considérant que ces crédits représentaient 30,5 % des investissements, le total des investissements réalisés sur crédits FOSDA et sur agréments API serait de 116,160 MD.

Par ailleurs, les investissements réalisés sur agrément APIA ont atteint 79,383 Millions de dinars de 1983 à 1998.

Ainsi, le montant total des investissements réalisés en aviculture serait à la fin de l'année 1998 de 195,543 Millions de dinars environ.

Notons également que les investissements en aviculture ne sont plus considérés comme prioritaires depuis 1990, en raison de la saturation de ce secteur. De ce fait le secteur avicole ne bénéficie plus des crédits et subventions sur FOSDA (décret N° 90-822 du 12 mai 1990 réglementant l'encouragement de l'état au développement de l'agriculture).

### II - SUBVENTIONS

Outre les subventions qui représentent 10 % des crédits FOSDA, un des facteurs primordiaux ayant contribué au développement du secteur tout en sauvegardant le pouvoir d'achat du citoyen est la subvention sur l'aliment avicole.

Comme rapporté au tableau 11, cette subvention représentait avant 1982, 67% à 77 % du prix de revient du maïs et 62 % à 69 % de celui du tourteau de soja.

A partir de l'année 1982, un système de réduction de cette subvention a été entamé en vue d'alléger la charge de la caisse générale de compensation. Ainsi, de 1982 à 1990 le taux de la subvention ne représente plus que 36 % du prix de revient du maïs et 30 % du tourteau de soja.

De 1991 à ce jour, cette subvention est pratiquement annulée pour les deux produits.

## D - ROLE DE L'INTERPROFESSION

Par souci de veiller au développement harmonieux du secteur avicole et afin d'intervenir à tous les niveaux de production (planification et suivi des productions, régulation du marché des produits avicoles) le Groupement Interprofessionnel des Produits Avicoles (G.I.P.A.) a été créé par la loi n° 84-39 du 23 juin 1984 modifiée par la loi cadre n° 93-84 du 26 juillet 1993 relative aux groupements interprofessionnels dans le secteur agricole et agro-alimentaire.

Au départ le budget du G.I.P.A. était constitué par un fonds spécial du trésor intitulé "Fonds de Stabilisation des Produits Avicoles" créé par la loi de finances n° 83-113 du 30 décembre 1983, et alimenté par des prélèvements de 2 % sur les prix de cession aux utilisateurs du maïs et du tourteau de soja par l'Office des céréales. A l'heure actuelle le budget du G.I.P.A. provient d'un fond commun aux groupements (FODECAP) géré par le Ministère de l'Agriculture.

L'organisation administrative et financière du G.I.P.A. est régie par le décret n° 894-1396 du 28 novembre 1984 modifié par le décret N° 1165 du 23 mai 1994 fixant le statut type des groupements.

Le Groupement est administré par un conseil d'administration constitué de membres représentant la profession (UTAP, UTICA) et les ministères de tutelle (Commerce et Agriculture) ainsi que d'un représentant du Ministère des Finances. Le conseil d'administration était nommé par un arrêté conjoint des Ministres de l'Economie Nationale et de l'Agriculture et pour une durée de trois ans renouvelable. Le premier conseil d'administration a été nommé par l'arrêté ministériel du 23 mars 1985, et le second, par celui du 29 juin 1988.

Actuellement, et au terme de l'institution du nouveau décret relatif au statut du GIPA, le conseil d'administration est nommé par arrêté du Ministre de l'Agriculture. Ce conseil est constitué pour 1/4 de représentants de l'administration et pour 3/4 de représentants de la profession.

Les activités du G.I.P.A. se situent à plusieurs niveaux :

- Participation à l'élaboration de la programmation des productions avicoles au sein d'une commission consultative intitulée "*Commission de Programmation des Productions Avicoles*" officialisée par décision du Ministère de l'Agriculture en date du

17 novembre 1992. Cette commission établit annuellement les quotas et le calendrier d'importation des reproducteurs chair et ponte en fonction des besoins nationaux de consommation de viande avicole et d'œufs de consommation.

- Participation aux travaux de commissions spécifiques :
  - \* *Commission Nationale de Pathologie Aviaire*
  - \* *Commission Nationale des vaccins*
  - \* *Commission Nationale de répartition de poussins ponte*
  - \* *Commission Nationale de suivi des importations de tourteau de soja et de maïs*
  - \* *Commission Nationale d'implantation des élevages avicoles*
- Organisation depuis 1996 d'un séminaire annuel sur la mise à niveau du secteur avicole, permettant l'évaluation et le suivi des réalisations ainsi que l'établissement d'un état d'avancement de ce programme notamment en matière de santé avicole, de nutrition, de l'organisation de la profession, de l'évolution de chacune des filières chair et ponte, de l'intégration, de la réglementation etc ...
- Suivi continu des productions de poulets de chair, d'œufs de consommation et de dinde de chair.
- Contrôle des mises en place et des réformes des reproducteurs et des pondeuses
- Vulgarisation des méthodes modernes de conduite et de production auprès des professionnels.
- Contribution au contrôle de la conformité hygiénique et sanitaire des élevages avicoles.
- Contribution au contrôle qualitatif des aliments avicoles et des matières premières entrant dans leur composition.
- Régulation du marché des produits avicoles par des interventions aussi bien à l'amont (révision des mises en place des reproducteurs, réformes anticipées de reproducteurs et de pondeuses, ponction ou injection d'œufs à couvrir chair dans le circuit de production ...) qu'à l'aval (abattage et stockage de poulet de chair, stockage d'œufs de consommation ...)

Les interventions du G.I.P.A. depuis sa création sont résumées dans le tableau N°12 et l'on constate que les principales opérations effectuées portent sur :

- Le stockage d'œufs de consommation pour les besoins supplémentaires du mois de Ramadan. Les quantités stockées étaient de l'ordre de 10 Millions par an en moyenne jusqu'en 1993. Depuis 1995, ces quantités ont été de plus en plus importantes pour atteindre 44,3 Millions en 1998.

- Le stockage de quantités variables d'œufs par an en période de surproduction. Au cours de la période 1985 - 1992, les quantités stockées ont porté sur 14 Millions d'œufs par an en moyenne, alors que de 1994 à 1996 ces quantités ont été en moyenne de 8 Millions par an.

- Le stockage en 1996 de 13 Millions d'œufs pour les besoins additionnels de la rentrée scolaire et des fêtes de fin d'année.

- L'abattage et le stockage de près de 400 tonnes de poulet par an en moyenne au cours de la période allant de 1985 à 1997.

En 1998, et suite aux multiples chutes des prix du poulet de chair, les quantités réalisées au cours des opérations d'abattage et de stockage ont atteint 1227 Tonnes.

Ces deux dernières opérations servent à constituer un stock stratégique aussi bien en viande de poulet qu'en œuf de consommation, et à approvisionner le marché en période de forte demande, notamment pendant la rentrée scolaire.

Les prix d'intervention du GIPA ont été fixés en Janvier 1997 comme suit :

- Poulet de chair : .....1,495 DT par kg vif
- Œufs de consommation : .....80,8 millimes par unité

En juillet 1998, et en raison de la diminution des prix des matières premières utilisées pour la fabrication des aliments pour volailles, les prix d'intervention de l'œuf de consommation ont été ramenés à 77,4 millimes l'unité.

Dès 1999, et en raison également de la baisse des prix des aliments, les prix d'intervention du GIPA ont été réactualisés comme suit :

- Poulet de chair : .....1,320 DT par kg vif
- Œufs de consommation : .....72,5 millimes par unité

## E - ANALYSE ECONOMIQUE

- Les coûts de production des produits avicoles ont enregistré une ascension vertigineuse à partir de 1982, date marquante à partir de laquelle les taux de subvention des aliments concentrés ont subi d'importantes diminutions qui se sont poursuivies jusqu'à ce jour.

### I - EVOLUTION DES PRIX DU POULET DE CHAIR

- Le kg de poulet de chair vif qui venait à 0,510 D en 1981 a connu une augmentation de près de 28 % en 1982 pour se situer à 0,654 D (tableau 13). L'accroissement du coût à la production a continué sur sa lancée à mesure que diminuait la subvention sur l'aliment. Ainsi, le prix de revient moyen enregistré en 1985 et en 1989 était de respectivement 0,835 D et 1,000 D / kg vif ce qui dégage un accroissement annuel moyen de 4,9 % au cours de la période 1985 - 1989.

- En revanche, et pour la même période les prix de vente à la production ont connu une meilleure évolution (6,7 % par an) permettant de couvrir les charges de production et de dégager un léger bénéfice qui permettait juste à l'éleveur de subsister sans pouvoir renouveler son matériel, généralement vétuste.

- Concernant les années 1990, elles ont été caractérisées par une parité dans l'évolution des prix de vente à la production et des prix de revient. En effet, les prix de revient du kg de poulet vif sont passés de 1,000 D à 1,350 D entre les années 1989 à 1994, soit une augmentation de 350 Millimes, et les prix de vente à la production ont évolué pour les mêmes années de 1,100 D à 1,480 D, soit une augmentation de 380 Millimes.

- Au cours de la période 1995 - 1996, les moyennes des prix de vente à la production sont respectivement de 1,515 et 1,544 D / Kg suivant ainsi l'évolution du prix de revient qui lui aussi a accusé une sensible augmentation due aux multiples variations qu'ont connues les prix des matières premières notamment au cours de l'année 1996.

- En 1997, en dépit de l'accroissement de la production de poulet de chair dû en partie à une importation massive d'OAC (5,7 Millions d'OAC), le prix moyen à la production s'est situé à 1,750 D / Kg. Ceci s'explique par la forte demande enregistrée

durant l'année 1997 due essentiellement à la baisse de l'approvisionnement en viande rouge, et au recours des consommateurs à la viande blanche disponible et relativement moins chère.

- Pour 1998, les cours à la production du poulet de chair ont enregistré des chutes notables nécessitant l'intervention du GIPA en trois périodes (Février, Mai, et Novembre) par l'abattage et le stockage d'une importante quantité de viande de poulet. Ceci est dû notamment aux importations d'OAC réalisées en fin de 1997 et en 1998.

## II- EVOLUTION DES PRIX DE L'ŒUF DE CONSOMMATION

Les prix de l'œuf de consommation à la production ont évolué de la même façon que ceux du poulet de chair. Au cours de la décennie 1980, les prix de revient de l'œuf ont évolué de façon moins importante que les prix de vente à la production (3,8 % contre 7 %).

En revanche, de 1989 à 1994, l'évolution du prix de vente à la production a été similaire à celle du prix de revient soit 5,5 % par an.

Par ailleurs, si en 1995 le prix moyen de vente a accusé un léger fléchissement, il est en nette progression en 1996 et surtout en 1997 successivement 75,2 et 82,1 Millimes l'unité. Ceci est dû à l'augmentation des prix de l'aliment d'une part et à la forte demande en ce produit notamment en 1997 d'autre part.

Au cours de l'année 1998, les prix à la production de l'œuf ont oscillé entre 75 et 87 Millimes environ, soit un prix moyen annuel de 81,5 Millimes l'unité.

Il est à noter cependant que les cours du maïs et du soja ont enregistré une diminution notable entraînant ainsi un meilleur coût de l'aliment qu'en 1997.

### III - VARIATION DES PRIX DES PRODUITS AVICOLES EN FONCTION DE L'OFFRE

L'examen des tableaux 14 et 15 laisse apparaître un anachronisme entre l'offre et la demande de 1985 à 1993. Ce phénomène a un caractère cyclique et est apparent surtout au printemps et en période estivale où l'on enregistre habituellement une baisse de la consommation de produits avicoles, du fait de l'arrivée sur le marché de produits de saison, concomitante d'un excédent de production et il en résulte une baisse des cours du poulet et de l'œuf jusqu'à des niveaux critiques et parfois ne couvrant même pas les charges de production. Cette situation est souvent à l'origine de grandes pertes pour les aviculteurs, notamment les petits d'entre-eux, dont certains se trouvent acculés à fermer leur atelier de production.

En revanche, les saisons d'automne et d'hiver ainsi que le mois de Ramadan se caractérisent par des productions qui ne satisfont pas généralement la demande ce qui imprime aux cours des produits avicoles une augmentation notable avec parfois une flambée des prix. A l'inverse des périodes de faible demande, on assiste dans ce cas à l'arrivée dans le secteur de non professionnels et de marginaux attirés par un profit certain. Cette situation crée une tension sur le marché du poussin d'un jour chair notamment qui deviera fortement demandé.

## F - FILIERE AVICOLE INDUSTRIELLE

La filière est constituée d'un ensemble d'acteurs économiques produisant, transformant et utilisant le produit et qui doivent partager, s'il existe, un surplus économique découlant de leurs activités.

Dans le cas de l'aviculture industrielle en Tunisie, on peut représenter la filière par les organigrammes rapportés en annexe, et qui mettent en évidence les relations diverses qui existent entre les opérateurs. Dans la plupart des cas, le centre de coordination, de décision se trouve au niveau de la reproduction, sorte d'interface qui interprète et ajuste l'offre à la demande. Dans certains pays, c'est la transformation voire même la distribution qui joue ce rôle.

### I - LE POTENTIEL DE PRODUCTION

La répartition régionale du cheptel avicole est très inégale sur l'ensemble du territoire et, en règle générale, les élevages sont implantés tout le long du littoral tunisien à proximité des zones à fortes concentrations urbaines et des zones portuaires dotées d'une infrastructure de base qui leur est favorable et d'un circuit d'écoulement des produits avicoles garanti (tableau 16).

#### I - LES ELEVAGES DE REPRODUCTION

- Sur une capacité nationale de un million de sujets environ, les élevages de reproducteurs sont très concentrés dans les régions du Nord-Est et du Centre-Est qui totalisent 92 % et 96 % des structures nationales et du cheptel de reproduction respectivement pour la chair et la ponte avec une prédominance pour le Nord-Est (73,5 % des élevages de reproducteurs chair et 84,8 % des élevages de reproducteurs ponte) (tableau 17).

Le Nord-Ouest, et le Centre-Ouest comptent ensemble 7,6 % des élevages de reproducteurs chair.

Compte tenu des productions destinées aussi bien au marché local qu'à l'exportation le taux d'exploitation des bâtiments de reproduction est en moyenne de 76 % pour les reproducteurs chair et 78 % environ pour les reproducteurs ponte.

- Pour l'élevage de reproducteurs dinde, les capacités actuelles sont de l'ordre de 55.000 sujets en production, totalement situées dans la région du Cap-Bon (Nord-Est)

## 2 - LES ELEVAGES DE POULET DE CHAIR

L'examen des tableaux 16 et 18 en annexe laisse apparaître que le potentiel national de production de poulets de chair est de 10.602.000 sujets par rotation de 60 jours, soit 42.408.000 sujets par an ; étant signalé que le nombre de rotations annuelles varie de 3 à 4 selon la région et selon la production de poussins d'un jour.

A l'instar des élevages de reproduction, une grande part de la capacité de production de poulet de chair se trouve concentrée dans les régions du Nord-Est et du Centre-Est, soit 73 %. Les gouvernorats de Nabeul, Ben, Arous et Sfax se distinguent dans ces régions puisqu'ils détiennent respectivement 23 %, 13 % et 10 % du potentiel national de production.

Au cours de la période 1990 -1995, les productions de poulets de chair ont atteint des moyennes de 31 Millions de sujets, ce qui représente un taux d'exploitation des capacités d'élevage installées de près de 80 %.

Par contre et au cours des années 1996 et 1997 ce taux a été respectivement de 83 % et 94 %.

Toutefois, en 1998, la production de poulet de chair a atteint les 48 Millions de sujets, dépassant ainsi le potentiel de production de l'ordre de 14 %. Ceci s'explique par une diminution de la durée de l'élevage de 10 jours environ, entraînant ainsi une augmentation du nombre de rotation, et par le recours de certains éleveurs aux bâtiments destinés au préalable à d'autres spéculations (dinde de chair, poulettes démarrées) voire même à l'élevage sous serre dans certaines régions.

## 3 - LES ELEVAGES DE PONDEUSES.

La capacité nationale d'élevage de pondeuses est de 8.689.000 par an (tableaux 16 et 19).

La carte d'implantation de ces élevages montre une répartition semblable à celle des reproducteurs et des poulets de chair en ce sens que près de 92 % des ateliers de production sont concentrés dans les régions du Nord-Est et du Centre-Est.

Le gouvernorat de Sfax détient à lui seul plus de 44% des capacités d'élevage de pondeuses, suivi par les gouvernorats de Nabeul (15%) et Ben Arous (12%).

#### 4 - LES COUVOIRS

L'accroissement de la demande en poussins d'un jour et la facilité de l'accès des aviculteurs aux crédits (FOSDA et autres) durant les deux dernières décennies ont entraîné un développement spectaculaire des établissements de couvaision dont la capacité est passée de 11 Millions d'unités en 1976 à 98,8 Millions d'unités en 1984 pour se situer actuellement autour de 171 Millions d'unités (tableau 20).

Compte tenu de la production d'œufs à couver, toutes spéculations confondues, soit près de 88 Millions d'unités, ce potentiel d'incubation est actuellement exploité à raison de 51 % environ.

La capacité d'incubation disponible est répartie sur 28 couvoirs (dont un est non fonctionnel : Naassen), et 57 % de cette capacité sont implantés dans la région du Nord-Est et 31 % dans la région du Centre -Est.

Tous les couvoirs sont exploités en intégration plus ou moins poussée, et on retrouve les schémas suivants :

- \* Couvoir - élevages de reproducteurs chair.
- \* Couvoir - élevages de reproducteurs chair et ponte.
- \* Couvoir - élevages de reproducteurs chair et dinde.
- \* Couvoir - élevages de reproducteurs ponte.
- \* Couvoir - élevages de reproducteurs dinde.

#### 5 - LES ABATTOIRS ET ENTREPOTS FRIGORIFIQUES

On compte dans le pays 9 abattoirs industriels de volailles d'une capacité d'abattage de 13.200 poulets par heure, ou encore 79.200 poulets par jour, sur la base d'un poste de 6 heures / jour, soit une capacité annuelle de près de 23,7 Millions de poulets (tableau 21).

Par ailleurs, quatre de ces abattoirs traitent la dinde en alternance avec le poulet (abattoirs de STUPOUL, EL JENENE, SOPAT et SAVIMO).

La capacité d'abattage de dinde est à l'heure actuelle de 2.400 sujets par heure, ce qui correspond à 14.400 sujets / jour sur la base d'un poste de 6 heures / jour ou encore près de 4,3 Millions de dinde / an.

En tenant compte des niveaux moyens actuels de production de poulets et de dindes de chair; soit respectivement 48 Millions et 3,1 Millions, on est en droit de penser que les capacités d'abattage actuelles sont suffisantes.

Toutefois, on relève le faible taux d'exploitation de ces abattoirs, notamment pour le poulet de chair dont seulement 25 % en moyenne de notre production y sont acheminés au cours de la période 1996 - 1998 (tableau 22), le reste étant écoulé à l'état vif. En outre, certaines régions à fortes productions de poulets ne sont pas ou sont insuffisamment desservies par des abattoirs (cas des gouvernorats de Bizerte, Kairouan, Sidi Bouzid).

La technique actuelle d'abattage du poulet de chair est basée sur un produit fini prêt à cuire (P.A.C.).

En ce qui concerne la dinde, outre la découpe, elle subit une transformation plus élaborée avec une large gamme de charcuterie. Actuellement, toute la production de dinde transite par les abattoirs, la charcuterie en présentant 10 % à 14 %.

Pour ce qui est des entrepôts frigorifiques destinés à la conservation et au stockage des viandes avicoles et dérivés, on compte dans le pays 6 unités totalisant une capacité de stockage à - 20°C de 3.385 tonnes répartie entre le Nord-Est (77,5 %) et le Centre-Est (22,5 %).

#### 6 - LES USINES D'ALIMENT DE BÉTAIL

Parallèlement au développement du secteur avicole le nombre d'usines d'aliment de bétail a enregistré une évolution rapide.

En effet, et avant les années soixante dix, on ne comptait qu'une seule usine d'aliment.

Au terme de l'année 1998, le nombre d'usines d'aliment, s'élève à 581

Il s'agit pour la plupart (57 %) de petites usines d'une capacité de production inférieure à 3.000 tonnes / an.

Les usines à moyenne capacité dont la production annuelle se situe entre 3.000 et 10.000 Tonnes, constituent 31 % du nombre total des usines existantes.

Les usines à grande capacité (production annuelle > 10.000 Tonnes) ne représentent que 12 %.

La capacité totale annuelle de fabrication d'aliment est de l'ordre de 2.600.000 tonnes. Elle est répartie essentiellement au niveau des régions du Nord-Est (41,5 %) et du Centre-Est (33 %), donc dans les régions à vocation avicole.

Pour les autres régions notamment le sud (11 %), le Nord-Ouest ( 5,5 %) et le Centre Ouest (9 %), l'aliment fabriqué est destiné surtout aux ruminants.

La production annuelle d'aliment de bétail varie entre 700.000 et 1.000.000 de Tonnes d'où un taux d'utilisation de l'ordre de 40 % en moyenne de la capacité totale. La part de l'aliment de volaille (toute spéculation confondue) a varié selon les années de 59 % à 70 % de la production totale annuelle d'aliment de bétail.

En aviculture, les matières premières utilisées dans la fabrication de l'aliment sont presque exclusivement le maïs, et le tourteau de soja, avec parfois pour certains types d'aliments l'incorporation de son blé.

Quelques tentatives de substitution partielle du maïs ont été réalisées avec l'incorporation de l'orge et du triticale lorsque les productions locales en ces céréales le permettent.

## II- LES STRUCTURES DE PRODUCTION

Le secteur de l'élevage avicole comprend plusieurs opérateurs de taille variable, liés la plupart les uns aux autres par des motifs d'intérêt mutuel. Ces opérateurs sont représentés par :

- Les grandes sociétés
- Les organismes étatiques
- Les aviculteurs

### 1 - LES GRANDES SOCIÉTÉS PRIVÉES

Ces sociétés, en nombre limité, étaient au départ à l'origine de l'évolution de l'élevage avicole industriel. Leur activité intéressait au départ essentiellement le secteur de la production. Plus tard, elles se sont créées une grande clientèle par la création de nombreuses vocations chez même des personnes n'ayant aucune tradition en aviculture.

Ces sociétés se sont transformées petit à petit en prestataires de services en fournissant aux aviculteurs tout ce qui est nécessaire à l'édification d'un atelier de production, échappant ainsi aux risques de l'élevage.

Certaines de ces sociétés vivent actuellement en état d'intégration totale, allant du couvoir jusqu'à l'abattoir, le conditionnement, la commercialisation des produits avicoles, voire même la fabrication et la vente de produits vétérinaires et notamment ceux destinés à l'aviculture. La survie de ces sociétés est en relation directe avec le maintien du plus grand nombre possible d'aviculteurs en activité, surtout les plus gros d'entre-eux avec lesquels elles entretiennent des relations privilégiées : avances, crédits, facilités etc ...

### 2 - LES ORGANISMES ÉTATIQUES

Il s'agit de l'O.T.D et la SOTAVI. Ces organismes sont impliqués directement dans la production de poulet de chair et d'œufs de consommation voire même du poussin d'un jour. Leur activité est planifiée et leurs produits commercialisés directement sur le marché. Avant la création du G.I.P.A., ces organismes étatiques intervenaient parfois pour réguler l'approvisionnement du marché et stabiliser les cours.

### 3 - LES AVICULTEURS

Les éleveurs de différentes tailles sont classés selon l'importance de l'infrastructure d'élevage dont ils disposent.

#### 3 - 1 - Les gros aviculteurs

Il s'agit d'aviculteurs ayant des élevages dont la taille dépasse 10.000 poulets de chair par rotation ou 10.000 pondeuses en élevage. Leur nombre est actuellement de 322 soit près de 20 % de l'ensemble des aviculteurs dans le pays.

Ces gros aviculteurs détiennent environ 34 % de la production de poulets de chair. Ils ont tous bénéficié des crédits FOSDA pour monter leurs élevages. Ces aviculteurs ont dans la plupart des cas intégré leurs élevages avec l'implantation d'une unité de fabrication d'aliment. Autrement, ils travaillent en relation étroite et continue avec les couvoirs et les usines d'aliment et bénéficient de leur part de facilités et d'avantages de diverses natures.

Ce sont en général des personnes qui se sont spécialisées en aviculture et qui ont acquis par la pratique une solide expérience en matière de conduite d'élevage.

En période de crise du secteur, ce sont naturellement eux qui subissent les plus grosses pertes.

#### 3 - 2 - Les moyens aviculteurs

Ces aviculteurs ont une capacité de production variant de 5.000 à 10.000 poulets de chair par bande ou de 5.000 à 10.000 pondeuses en élevage.

Leur nombre est de 262 éleveurs soit près de 16,5 % de la totalité des aviculteurs, et ils détiennent près de 15 % de la production de poulets de chair.

Un grand nombre d'entre eux ont également bénéficié des crédits FOSDA pour la constitution de leur élevage. Cette catégorie comprend aussi bien de véritables éleveurs que des personnes exerçant d'autres activités (commerçants, professions libérales etc...). Leur production, surtout en poulet de chair, est irrégulière et est influencée par la fluctuation du marché. Ils dépendent pour la plupart des grandes sociétés avicoles privées qui les approvisionnent en matériel et en produits d'élevage.

### 3.3 - Les petits aviculteurs

Il s'agit d'aviculteurs dont la capacité de production se situe à un niveau variant de 1.000 à 5.000 poulets de chair par bande ou de 1.000 à 5.000 poules pondeuses en élevage.

Leur nombre est actuellement de près d'un millions d'aviculteurs, soit 63,5 % de l'ensemble des aviculteurs, et ils détiennent 51 % de la production de poulets de chair.

Très peu de ces éleveurs ont bénéficié de crédits FONDA. La plupart ont eu recours à leurs propres fonds pour monter leur élevage. Ils élèvent leur cheptel, notamment de poulets de chair, souvent dans des bâtiments vétustes réaménagés, voire même des serres.

Les petits aviculteurs constituent la clientèle de choix que se disputent les grandes sociétés d'élevage et les couvoirs qui utilisent de multiples moyens de sollicitation afin d'écouler toutes sortes de leurs produits.

L'absence de maîtrise des techniques d'élevage par les éleveurs de cette catégorie diminue la productivité de leur élevage et augmente leurs charges de production à un niveau anormal. En outre, ils sont souvent la cause et les victimes des périodes de surproduction génératrices des chutes de cours à la production.

## G - PROBLEMATIQUE DU SECTEUR AVICOLE

L'évolution spectaculaire du secteur avicole a été malheureusement accompagnée de problèmes d'ordre technique, organisationnel et institutionnel constituant un frein à un développement harmonieux du secteur et à l'optimisation économique des productions.

### I - PROBLEMES D'ORDRE TECHNIQUE

#### I - L'habitat

Les bâtiments d'élevage tels qu'ils existent sont en majorité conçus et aménagés sans obéir aux critères techniques requis en matière d'implantation, d'isolation, de ventilation et d'équipement. Ceci est de nature à compromettre les conditions de confort nécessaires à l'animal pour lui permettre d'extérioriser au maximum son potentiel de production d'où une baisse sensible des rendements technico-économiques pour l'éleveur.

#### I - I - IMPLANTATION

- Nombreux bâtiments d'élevage sont implantés de façon concentrée et exigüe dans les périmètres communaux ce qui les expose à diverses maladies outre les problèmes d'environnement qu'ils occasionnent.

- D'autres bâtiments sont isolés et ne disposent pas du minimum d'infrastructure rendant difficile l'approvisionnement de l'éleveur en intrants et l'écoulement de ses produits.

En règle générale, la plupart des bâtiments d'élevage, construits durant les années 1970 et au début des années 1980, sont construits en matériaux peu isolants et leur toiture est hétéroclite (30 % en tôle, 32 % en voûte, 18 % en dalle, 17% en éternit, 3 % en serre d'après une enquête réalisée en 1986 par la D.P.S.A.E. (Ministère de l'Agriculture).

- Quant au système de ventilation utilisé, il est le plus souvent de type statique avec des ouvertures d'une superficie généralement inférieure aux normes.

- Ces défaillances exposent les élevages à de grandes pertes notamment en période de fortes chaleurs.

### 1 - 2 - EQUIPEMENTS

L'analyse de la situation actuelle fait ressortir les points suivants :

- Les équipements d'élevage acquis sur crédits FOSDA ou bancaires datent souvent du démarrage de l'aviculture industrielle et sont actuellement vétustes et ne répondent pas aux exigences technologiques modernes.

- En outre, aucun crédit pour le renouvellement du matériel avicole n'a été inscrit dans les encouragements à ce secteur.

- Certains éleveurs de poulet de chair ne respectent pas les normes d'équipements nécessaires à une conduite rationnelle de leurs élevages (mangeoires et abreuvoirs en nombre insuffisant).

- Ces carences ont un impact direct sur le produit puisqu'elles se traduisent par des problèmes d'hétérogénéité, d'entassement voire de mortalités, et donc une mauvaise rentabilité.

### 2 - L'ELEVEUR

Le secteur avicole souffre encore d'insuffisance de technicité des éleveurs notamment ceux du poulet de chair.

En effet, dans cette catégorie d'éleveurs, certains ignorent les règles les plus élémentaires en matière de conduite d'élevage, d'hygiène et de santé animale et aucun encadrement technique n'est mis à leur disposition.

### 3 - L'ALIMENT

Ce secteur reste caractérisé par :

- Une dépendance quasi-totale vis à vis de l'étranger en ce qui concerne l'approvisionnement en matières premières (maïs, tourteau de soja, CMV) lesquelles sont de qualité très variable et souvent médiocre.

- L'insuffisance voire l'absence de contrôle des matières premières et des produits finis.

Cette situation est étroitement liée à la carence en laboratoires d'analyse et à la faible efficacité du laboratoire de référence (ENMV) en raison du manque de moyens et d'équipements.

- L'insuffisance des structures de stockage des matières premières et des produits finis. En outre, la répartition actuelle des structures existantes, où le stockage est souvent effectué dans de mauvaises conditions, n'est pas équilibrée par rapport aux régions de production avicole ; ceci est à l'origine de problèmes d'approvisionnement (ruptures fréquentes) et de baisse des performances (mauvais indices de conversion, retards de croissance et chutes de ponte).

- Le manque d'intérêt pour la recherche de matières premières locales susceptibles de substituer en partie le maïs et le tourteau de soja dans la composition des aliments. En effet, le développement et l'incorporation des matières premières locales dans les aliments avicoles présentent de multiples avantages : atténuation de notre dépendance vis à vis de l'étranger, amélioration du taux d'intégration des productions avicoles et donc de notre balance des paiements, diminution du coût de production des produits avicoles.

#### 4 - L'HYGIENE ET LA SANTE ANIMALE.

Grâce à l'instauration par le Ministère de l'Agriculture d'un contrôle officiel hygiénique et sanitaire (C.O.H.S.), et au recours du GIPA au système de **bonification - pénalisation**, les établissements de couvaision et de production d'œufs à couver, ont été pour la plupart astreints à respecter la réglementation en vigueur (arrêté Ministériel du 17 Juin 1982, relatif aux mesures à prendre en vue de la protection du cheptel avicole contre les maladies infectieuses).

Cependant, toute l'information disponible actuellement permet de signaler que les pertes par mortalité et morbidité sont très lourdes notamment chez les petits et moyens aviculteurs. Ces derniers méconnaissent dans leur grande majorité les règles d'hygiène et de la santé animale telles que régies par l'arrêté ministériel du 28 janvier 1983, relatif aux mesures générales d'hygiène à prendre en vue d'empêcher la diffusion des germes responsables des maladies infectieuses à partir d'élevages avicoles.

Pour cette raison, leurs poulaillers constituent de véritables réservoirs de microbes et contribuent pour une large part à la contamination du milieu.

Cette situation est aggravée par les facteurs suivants :

- Insuffisance, voire même l'absence dans certains cas, d'encadrement vétérinaire au niveau des petits et moyens aviculteurs.
- Utilisation irrationnelle et abusive des médicaments par les éleveurs qui s'approvisionnent directement aux pharmacies sans recourir au médecin vétérinaire.
- Insuffisance de laboratoire d'analyses vétérinaires notamment dans les régions à hautes productions avicoles ( Nabeul, Kairouan et Sidi Bouzid ).

Toutes ces insuffisances se répercutent sur la santé du cheptel qui accuse de lourdes pertes outre le danger qu'il présente pour la santé publique.

A ce titre, les mortalités occasionnées par certaines maladies virales (notamment la maladie de Gumboro et la maladie de New Castle) peuvent atteindre dans certains élevages de poulets de chair 25 %. De même que la présence d'infection salmonellaïque ( notamment à *Salmonella enteritidis* ) a occasionné des cas de toxoinfection alimentaire humaine.

## II- PROBLÈMES D'ORDRE ORGANISATIONNEL ET STRUCTUREL

Le secteur avicole fait l'objet d'un encadrement avant-gardiste par rapport à d'autres secteurs. Ainsi, outre les instances de l'autorité de tutelle (DGPA - IRVT - ENMV et CPRA) Le secteur avicole bénéficie d'un encadrement interprofessionnel (GIPA) et d'un encadrement professionnel (FNA- UTAP).

Toutefois et en dépit de ces acquis, la profession se débat encore dans des problèmes d'organisation tant au niveau de la production qu'à celui de la commercialisation et qui sont la résultante de plusieurs facteurs :

- Absence de carte professionnelle d'aviculteur
- Insuffisance ou absence de groupements d'aviculteurs
- Absence d'intégration horizontale entre les différents opérateurs dans le secteur
- Désorganisation des circuits de commercialisation des produits finis.

### I - LA CARTE PROFESSIONNELLE D'AVICULTEUR

L'instauration de la carte professionnelle d'aviculteur présente de nombreux avantages pour l'organisation du secteur ainsi que pour l'éleveur. Cette carte permet en effet :

- D'identifier les vrais professionnels et d'écarter les marginaux.
- D'organiser l'approvisionnement des éleveurs en divers intrants et notamment en poussins d'un jour dont la distribution sera mieux canalisée dans le cadre de l'équilibre régional.
- De préparer le terrain au regroupement des aviculteurs en coopératives qui pourront s'articuler autour des abattoirs au sein d'une intégration horizontale.

Au terme de l'année 1998, l'acquisition de cartes professionnelles a intéressé 983 professionnels exerçant une activité avicole ( Producteurs, transformateurs ou exportateurs de produits avicoles ), répartis comme suit :

Catégorie	Nombre de professionnels	Nombre d'adhérents	Taux d'adhésion
Eleveurs de reproducteurs et accoueurs	37	36	97,3 %
Eleveurs de pondeuses	291	181	62,2 %
Eleveurs de poulets de chair	1.200	754	63 %
Abattoirs	9	8	88,9 %
Importateurs de dindonneaux ou d'O.A.C. de dinde	4	4	100 %
<b>TOTAL</b>	<b>1.541</b>	<b>983</b>	<b>63,8 %</b>

## 2 - LES GROUPEMENTS D'AVICULTEURS

Le groupement des aviculteurs en coopératives de services et autres sociétés présente de nombreux avantages :

- Facilités d'approvisionnement en intrants, avec possibilités d'achats groupés.
- Maîtrise des techniques d'élevage, notamment sur le plan sanitaire, et par conséquent compression des coûts de production.
- Possibilités d'intégration horizontale autour d'abattoirs et de centres de conditionnement contribuant ainsi à la régulation du marché, à la maîtrise sanitaire des élevages avicoles par l'arrêt de la vente du poulet vif et à l'amélioration de la qualité du produit commercialisé.

Depuis 1990, neuf coopératives d'aviculteurs ont été créées respectivement à Sfax (CORAVIS), Nabeul (CAVICAB), Monastir (CORAVIM), Bizerte (EL HORRIA), Sousse (ENNEJMA), Zarzis (CORASUD), Kairouan (EL AMEL), Mahdia (CAVIM), et Gabès (CAVIG). Ces coopératives présentent des degrés de développement de leurs activités plus ou moins importants en matière d'organisation, de production et de commercialisation des produits, et d'intégration.

L'activité de ces coopératives se limite actuellement à l'approvisionnement de leurs adhérents en poussins d'un jour chair, à la participation aux opérations de régulation organisées par le GIPA, et pour certaines coopératives l'encadrement technique de leurs adhérents.

Dans le cadre de l'encouragement de l'état au regroupement des aviculteurs, ces coopératives ont bénéficié de quotas de reproducteurs chair en vue de leur permettre de satisfaire leurs besoins en poussins.

Il est à signaler que la révision à la hausse ou à la baisse des quotas d'importation de reproducteurs aux coopératives est effectuée selon un calcul basé sur des critères spécifiques permettant d'évaluer l'activité de chacune d'entre elles, et par conséquent de d'octroyer aux coopératives répondant au mieux à ces critères une bonification sur leur quota de reproducteurs. Parmi ces critères, les plus importants sont :

- L'équité et la régularité de la répartition des poussins entre les coopérateurs

- Le degré d'intégration de la coopérative (Contrats avec U.A.B. couvoirs, abattoirs etc...)
- L'organisation technique et administrative
- Les activités techniques : organisation de journées d'information, ateliers, etc...
- La participation aux programmes d'intervention du GIPA

### 3 - LES CIRCUITS DE COMMERCIALISATION

La distribution des produits avicoles a pendant longtemps été caractérisée par une situation très anarchique résultant d'un manque d'intégration horizontale chez la plupart des producteurs. Ce manque d'intégration, la situation actuelle des circuits de distribution, la structure des prix, l'absence de classification des produits ajoutée à une infrastructure ( abattoirs ou centres de conditionnement des œufs) inadéquate à travers le pays font que la commercialisation reste le principal souci de l'éleveur à certaines périodes de l'année.

La situation actuelle du marché des produits avicoles ne profite ni au producteur ni encore moins au consommateur. La transparence des prix en période de surproduction est inexistante.

#### 3 - 1 - SECTEUR DU POULET DE CHAIR

C'est le secteur qui souffre le plus du manque d'organisation. La majeure partie de la production est entre les mains de petits et moyens producteurs non spécialisés. Ces derniers, ne sont généralement pas dotés des moyens adéquats au niveau de la production et encore moins au niveau de la commercialisation. Ils sont par conséquent totalement dépendants des acheteurs de vif, les intermédiaires en l'occurrence.

A l'exception du groupe POULINA, de l'Office des Terres Domaniales, très peu de producteurs de poulet ont un degré d'intégration.

Certaines formes d'intégration ont fait leur apparition autour d'abattoirs (comme la SAVIMO, STUPOUL, SOPAT, SABCO) et serviront à coup sûr d'exemple pour le secteur dans le futur.

- Le degré d'intégration de la coopérative (Contrats avec U.A.B, couvoirs, abattoirs etc...)
- L'organisation technique et administrative
- Les activités techniques : organisation de journées d'information, ateliers, etc...
- La participation aux programmes d'intervention du GIPA

### 3 - LES CIRCUITS DE COMMERCIALISATION

La distribution des produits avicoles a pendant longtemps été caractérisée par une situation très anarchique résultant d'un manque d'intégration horizontale chez la plupart des producteurs. Ce manque d'intégration, la situation actuelle des circuits de distribution, la structure des prix, l'absence de classification des produits ajoutée à une infrastructure ( abattoirs ou centres de conditionnement des œufs) inadéquate à travers le pays font que la commercialisation reste le principal souci de l'éleveur à certaines périodes de l'année.

La situation actuelle du marché des produits avicoles ne profite ni au producteur ni encore moins au consommateur. La transparence des prix en période de surproduction est inexistante.

#### 3 - 1 - SECTEUR DU POULET DE CHAIR

C'est le secteur qui souffre le plus du manque d'organisation. La majeure partie de la production est entre les mains de petits et moyens producteurs non spécialisés. Ces derniers, ne sont généralement pas dotés des moyens adéquats au niveau de la production et encore moins au niveau de la commercialisation. Ils sont par conséquent totalement dépendants des acheteurs de vif, les intermédiaires en l'occurrence.

A l'exception du groupe POULINA, de l'Office des Terres Domaniales, très peu de producteurs de poulet ont un degré d'intégration.

Certaines formes d'intégration ont fait leur apparition autour d'abattoirs (comme la SAVIMO, STUPOUL, SOPAT, SABCO) et serviront à coup sûr d'exemple pour le secteur dans le futur.

Le schéma des circuits de commercialisation du poulet simplifié laisse apparaître que 75 % environ de la production se vend à l'état vif contre 25 % seulement qui transite par les abattoirs (cf. schéma 1 en annexe).

### 3 - 1 - 1 - LES CIRCUITS DU POULET VIF

Dominés par la vente directe à l'intermédiaire au lieu de production, ces circuits sont aussi simples que compliqués. Les intermédiaires sont des personnes possédant des moyens financiers et des moyens de transport importants. Ils ont chacun leur zone de distribution bien circonscrite. L'opération de distribution consiste à livrer tous les jours un petit nombre de cages de poulet à des points de vente de vif ou à des tueries traditionnelles qui sont en majorité les fournisseurs des rôtisseries, ou des restaurants populaires.

Un certain nombre des points de vente sont la propriété des producteurs, et la plupart appartiennent à des intermédiaires. Les producteurs devenus intermédiaires et inversement (intermédiaires devenus aviculteurs) est une situation de plus en plus courante.

Les schémas de commercialisation sont donc très variés et il est difficile à l'heure actuelle de déterminer les proportions de chaque catégorie du circuit. Les pénuries de poussins enregistrées lors des années précédentes ont créé des conversions dans tous les sens, et notamment vers la spéculation du dindonneau, comme c'est le cas des aviculteurs du Sahel et de Sfax.

D'autres personnes, sont devenues des intermédiaires très importants entre la Libye et la Tunisie depuis l'ouverture du marché en 1988. Les entrées de volailles (dindonneaux, dindonneaux démarrés de 1 mois, poules pondeuses de réforme et même poulets de chair) ont été tolérées à certaines périodes.

### 3 - 1 - 2 - LES CIRCUITS DU POULET ABATTU

L'infrastructure d'abattage est devenue assez importante à l'heure actuelle. La consommation du poulet tué prend de plus en plus d'ampleur auprès des collectivités, des restaurants, des hôtels, des rôtisseries et surtout auprès du consommateur (jeunes ménages).

Parmi ces abattoirs, celui d'El Jenene qui possède le plus grand nombre de points de vente (300 environ.), constitue l'exemple le plus édifiant d'une distribution

Le schéma des circuits de commercialisation du poulet simplifié laisse apparaître que 75 % environ de la production se vend à l'état vif contre 25 % seulement qui transite par les abattoirs (cf. schéma 1 en annexe).

### 3 - 1 - 1 - LES CIRCUITS DU POULET VIF

Dominés par la vente directe à l'intermédiaire au lieu de production, ces circuits sont aussi simples que compliqués. Les intermédiaires sont des personnes possédant des moyens financiers et des moyens de transport importants. Ils ont chacun leur zone de distribution bien circonscrite. L'opération de distribution consiste à livrer tous les jours un petit nombre de cageots de poulet à des points de vente de vif ou à des tueries traditionnelles qui sont en majorité les fournisseurs des rôtisseries, ou des restaurants populaires.

Un certain nombre des points de vente sont la propriété des producteurs, et la plupart appartiennent à des intermédiaires. Les producteurs devenus intermédiaires et inversement (intermédiaires devenus aviculteurs) est une situation de plus en plus courante.

Les schémas de commercialisation sont donc très variés et il est difficile à l'heure actuelle de déterminer les proportions de chaque catégorie du circuit. Les pénuries de poussins enregistrées lors des années précédentes ont créé des conversions dans tous les sens, et notamment vers la spéculation du dindonneau, comme c'est le cas des aviculteurs du Sahel et de Sfax.

D'autres personnes, sont devenues des intermédiaires très importants entre la Libye et la Tunisie depuis l'ouverture du marché en 1988. Les entrées de volailles (dindonneaux, dindonneaux démarrés de 1 mois, poules pondeuses de réforme et même poulets de chair) ont été tolérées à certaines périodes.

### 3 - 1 - 2 - LES CIRCUITS DU POULET ABATTU

L'infrastructure d'abattage est devenue assez importante à l'heure actuelle. La consommation du poulet tué prend de plus en plus d'ampleur auprès des collectivités, des restaurants, des hôtels, des rôtisseries et surtout auprès du consommateur (jeunes ménages).

Parmi ces abattoirs, celui d'El Jenene qui possède le plus grand nombre de points de vente (300 environ.), constitue l'exemple le plus édifiant d'une distribution

organisée. Ces points de vente ont connu un essor considérable en raison d'une gamme très large de produits (dérivés de la dinde et du poulet, lapins, œufs...etc)

Une unité importante a été créée à Sfax (STUPOUL) et s'est orientée vers un système de distribution au détail bien élaboré (40 points de vente environ). D'autres petites unités d'abattage (SOPAT, SAVIMO, TRABELSI, SABCO) ont leurs propres circuits de distribution (hôtels, rôtisseries, restaurants, points de vente...), alors que l'abattoir de l'O.T.D Enfidha s'est spécialisé dans les marchés publics.

### 3 - 2 - SECTEUR DE LA DINDE

La spéculation de la viande de dinde a connu un essor considérable au cours des trois dernières années. En dehors de la STUPOUL, la SOPAT et El Jenene, qui sont trois sociétés organisées détenant un abattoir et un atelier de découpe et de charcuterie, un grand nombre d'éleveurs de poulet de chair se sont convertis en éleveurs de dinde. En 1996, on a enregistré 13.000 Tonnes de viande de dinde ayant transité par les abattoirs et 1.800 tonnes ayant été transformées en charcuterie (tableau 22).

Alors qu'en 1997 et 1998, respectivement environ 13.200 et 15.500 Tonnes de viande de dindes ont été enregistrées au niveau des abattoirs réalisant ainsi un accroissement de 20 % environ au cours de la période 1996-1998.

#### 3 - 2 - 1 - CIRCUIT DE LA DINDE A L'ETAT VIF

Cette spéculation s'est développée notamment dans la région du Sahel et depuis quelque temps dans la région de Sfax. Un certain nombre de producteurs de dinde s'approvisionnent en dindonneaux démarrés âgés de 1 mois.

Ces aviculteurs, ont connu des fortunes diverses ; plusieurs d'entre eux ont su trouver des circuits de distribution : points de vente de dinde découpée, boucheries de viande rouge, etc ... Certains sont même parvenus à s'intégrer autour des sociétés organisées en leur vendant leur production. D'autres ont éprouvé de grandes difficultés dans la vente de leurs produits.

organisée. Ces points de vente ont connu un essor considérable en raison d'une gamme très large de produits (dérivés de la dinde et du poulet, lapins, œufs...etc).

Une unité importante a été créée à Sfax (STUPOUL) et s'est orientée vers un système de distribution au détail bien élaboré (40 points de vente environ). D'autres petites unités d'abattage (SOPAT, SAVIMO, TRABELSI, SABCO) ont leurs propres circuits de distribution (hôtels, rôtisseries, restaurants, points de vente....), alors que l'abattoir de l'O.T.D Enfidha s'est spécialisé dans les marchés publics.

### 3 - 2 - SECTEUR DE LA DINDE

La spéculation de la viande de dinde a connu un essor considérable au cours des trois dernières années. En dehors de la STUPOUL, la SOPAT et El Jenene, qui sont trois sociétés organisées détenant un abattoir et un atelier de découpe et de charcuterie, un grand nombre d'éleveurs de poulet de chair se sont convertis en éleveurs de dinde. En 1996, on a enregistré 13.000 Tonnes de viande de dinde ayant transité par les abattoirs et 1.800 tonnes ayant été transformées en charcuterie (tableau 22).

Alors qu'en 1997 et 1998, respectivement environ 13.200 et 15.500 Tonnes de viande de dindes ont été enregistrées au niveau des abattoirs réalisant ainsi un accroissement de 20 % environ au cours de la période 1996-1998.

#### 3 - 2 - 1 - CIRCUIT DE LA DINDE A L'ETAT VIF

Cette spéculation s'est développée notamment dans la région du Sahel et depuis quelque temps dans la région de Sfax. Un certain nombre de producteurs de dinde s'approvisionnent en dindonneaux démarrés âgés de 1 mois.

Ces aviculteurs, ont connu des fortunes diverses ; plusieurs d'entre eux ont su trouver des circuits de distribution : points de vente de dinde découpée, boucheries de viande rouge, etc ... Certains sont même parvenus à s'intégrer autour des sociétés organisées en leur vendant leur production. D'autres ont éprouvé de grandes difficultés dans la vente de leurs produits.

### 3 - 2 - 2 - CIRCUIT ORGANISE DE LA DINDE

Ce secteur dominé par le groupe POULINA depuis le début des années 80, a vu la concurrence de deux autres sociétés qui détiennent un abattoir ( SOPAT, et STUPOUL).

Ces sociétés n'ont en général pas de problèmes de vente puisqu'elles contractent des marchés importants auprès des collectivités, des hôtels, des restaurants et détiennent de nombreux points de vente. La gamme de leurs produits varie des produits de découpe standardisée aux produits de charcuterie.

### 3 - 2 - SECTEUR DE LA PONDEUSE

Ce secteur est très particulier, puisque la poule de réforme est presque exclusivement destinée à la vente à l'état vif. Le circuit le plus important est représenté par les marchés hebdomadaires et en particulier dans les régions du centre ouest.

Des intermédiaires opérant dans ces régions sont spécialisés dans la vente des réformes de poules pondeuses et des reproducteurs. Ce type de volaille se vend à la pièce et non au kilogramme et les souches lourdes sont beaucoup plus prisées par les consommateurs que les souches légères.

### 3 - 4 - SECTEUR DE L'ŒUF DE CONSOMMATION

Le secteur de l'œuf de consommation, bien que mieux structuré que celui du poulet de chair au niveau de la production, souffre encore de l'absence d'organisation et d'intégration horizontale. Il n'existe encore aucun centre de collecte et de conditionnement des œufs en Tunisie.

Malgré la présence d'entrepôts pour des stockages conjoncturels (Ramadan, surproduction) le circuit de vente n'utilise pas le froid.

La majeure partie de la production est gérée par les intermédiaires qui sont en même temps les transporteurs, les grossistes et souvent les distributeurs (semi-grossistes).

Le circuit de distribution, à proprement parler, n'est organisé que chez certains producteurs. Là encore on retrouve la COZAM ( Poulina ) qui dispose d'un

### 3 - 2 - 2 - CIRCUIT ORGANISE DE LA DINDE

Ce secteur dominé par le groupe POULINA depuis le début des années 80, a vu la concurrence de deux autres sociétés qui détiennent un abattoir ( SOPAT, et STUPOUL).

Ces sociétés n'ont en général pas de problèmes de vente puisqu'elles contractent des marchés importants auprès des collectivités, des hôtels, des restaurants et détiennent de nombreux points de vente. La gamme de leurs produits varie des produits de découpe standardisée aux produits de charcuterie.

### 3 - 2 - SECTEUR DE LA PONDEUSE

Ce secteur est très particulier, puisque la poule de réforme est presque exclusivement destinée à la vente à l'état vif. Le circuit le plus important est représenté par les marchés hebdomadaires et en particulier dans les régions du centre ouest.

Des intermédiaires opérant dans ces régions sont spécialisés dans la vente des réformes de poules pondeuses et des reproducteurs. Ce type de volaille se vend à la pièce et non au kilogramme et les souches lourdes sont beaucoup plus prisées par les consommateurs que les souches légères.

### 3 - 4 - SECTEUR DE L'ŒUF DE CONSOMMATION

Le secteur de l'œuf de consommation, bien que mieux structuré que celui du poulet de chair au niveau de la production, souffre encore de l'absence d'organisation et d'intégration horizontale. Il n'existe encore aucun centre de collecte et de conditionnement des œufs en Tunisie.

Malgré la présence d'entrepôts pour des stockages conjoncturels (Ramadan, surproduction) le circuit de vente n'utilise pas le froid.

La majeure partie de la production est gérée par les intermédiaires qui sont en même temps les transporteurs, les grossistes et souvent les distributeurs (semi-grossistes).

Le circuit de distribution, à proprement parler, n'est organisé que chez certains producteurs. Là encore on retrouve la COZAM ( Poulina ) qui dispose d'un

circuit assez échafaudé avec de nombreux points de vente qui desservent une clientèle habituée.

Plusieurs aviculteurs, notamment dans la région de Sfax, ont leur propre circuits de distribution. Ils possèdent des moyens de transport assez importants pour vendre une grande partie de leur production à un bon prix. Ils dépendent beaucoup moins des intermédiaires mais leur tâche est considérable en matière de distribution, de recouvrement etc ...

**EVOLUTION DES PRODUCTIONS DE VIANDES  
AU COURS DES VIÈ - VIIIè - VIIIè et IXè PLANS**

Viande en Tonnes

**TABEAU 1**

ANNEES	VIÈ PLAN						VIIIè PLAN						IXè PLAN				
	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981		
TOTAL VIANDES (Nettes + Abats)	116 180	101 595	112 300	117 815	123 800	129 000	134 700	138 754	142 050	142 812	154 070	166 700	169 575	171 800	181 600	193 538	205 000
VIANDE DE VOLAILLES	51 800	37 500	43 000	41 200	42 800	43 200	47 100	51 400	53 800	52 200	59 600	66 000	62 100	64 800	71 600	77 128	89 730
Part de la viande de volailles en %	45	37	38	35	35	33	35	37	38	37	39	39	36,6	37,7	39,4	39,9	43,8

OSPA

## EXPORTATIONS DES PRODUITS AVICOLES

TABLEAU 2

A N N E E	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	TOTAL
Poussins décaféqués portés	1 635 559	1 106 306	2 449 823	1 401 210	618 518	480 276	1 010 127	1 031 124	1 746 176	127 976			11 667 065
Poussins d'un jour portés	-	8 978	603 400	610 000	3 006 887	2 724 590	4 406 834	2 818 907	2 562 297	970 333			18 111 194
Dindonneaux d'un jour	-	-	49 328	-	-	-	642 715	567 355	660 252	274 832			2 414 822
Poussins reproducteurs châtrés (femelles)	-	-	-	-	-	219 050	267 725	268 088	53 280	42 640			830 783
Oufs à couver châtés	3 000 000	-	-	-	2 638 800	3 003 840	14 361 320	16 551 720	11 238 480	6 649 500			87 833 668
Oufs à couver portés	324 006	21 600	-	-	-	-	-	2 818 800	3 751 200	1 648 440			8 564 048
Ferme gras (en kg)	-	222	1 634	-	-	-	-	-	-	-	140 000	331 000	1 816
Produits dérivés de la dinde (en kg)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	471 860

CIPA

## EXPORTATIONS DES PRODUITS AVICOLES

**TABLEAU 2**

A N N E E	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	TOTAL
Poussins décaféés ponte	1 635 569	1 106 306	2 449 823	1 401 210	618 518	480 276	1 010 177	1 031 124	1 746 176	127 976			11 607 966
Poussins d'un jour ponte	-	6 978	803 400	610 000	3 006 867	2 724 590	4 405 834	2 818 907	2 562 297	970 333			18 111 194
Ordonneaux d'un jour	-	-	49 368	-	-	-	642 715	567 355	660 252	274 832			2 414 822
Poussins reproducteurs chair (femelles)	-	-	-	-	-	219 050	267 725	268 088	53 290	42 640			890 783
Oeufs à couver chair	3 000 000	-	-	-	2 636 800	3 003 840	14 361 320	16 551 720	11 238 480	6 849 500			57 633 660
Oeufs à couver ponte	324 000	21 600	-	-	-	-	-	2 818 800	3 751 200	1 648 440			8 964 048
Four gras (en kg)	-	222	1 634	-	-	-	-	-	-	-			1 856
Produits dérivés de la dinde (en kg)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	140 000	331 000	471 000

CJPA

## EXPORTATIONS DES PRODUITS AVICOLES

TABLEAU 2

A N N E E	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	TOTAL
Poussins démarrés ponte	1 635 569	1 108 306	2 449 823	1 401 210	618 518	490 276	1 010 177	1 031 124	1 746 176	127 976			11 667 096
Poussins d'un jour ponte	-	8 976	603 400	810 000	3 006 887	2 724 590	4 405 834	2 818 937	2 562 297	970 333			18 511 184
Ondorreus d'un jour	-	-	49 308	-	-	-	642 715	567 395	860 252	274 832			2 414 632
Poussins reproducteurs chair (femelles)	-	-	-	-	-	219 090	267 725	268 088	53 280	42 640			890 783
Oreufs à couver chair	3 000 000	-	-	-	2 638 800	3 003 640	14 361 320	16 551 720	11 238 480	6 648 500			37 633 648
Oreufs à couver ponte	324 008	21 600	-	-	-	-	-	2 818 800	3 751 200	1 648 440			8 364 848
Fois gras (en kg)	-	222	1 634	-	-	-	-	-	-	-			1 836
Produits dérivés de la dinde (en Kg)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	140 000	301 000	471 000

GPA

**EVOLUTION DES CAPACITES DE PRODUCTION  
DE LA FILIERE AVICOLE  
1984 - 1998**

**TABEAU 3**

Région	Unité = X 1.000 Sujets											
	Poulet de chair (Par rotation)		Pondeuses		Reproducteurs chair		Reproducteurs ponte		Couvoirs (OAC/semaine)		Abattoirs (Sujets/Heure)	
	1984	1998	1984	1998	1984	1998	1984	1998	1984	1998	1984	1998
N.E.	3 006	5 196	1 881	3 677	535	654		112	1 025	2 001	7 350	6 900
C.E.	1 950	2 531	950	4 302	36	162	15		606	1 076	1 200	6 300
NO	414	440	314	264	24	36	5		268	268	1 200	0
CO	526	1 900	8	157	0	32			0	156	0	0
S	179	535	113	287	0	6			0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>6 675</b>	<b>10 602</b>	<b>3 266</b>	<b>8 689</b>	<b>595</b>	<b>890</b>	<b>32</b>		<b>1 900</b>	<b>3 501</b>	<b>9 750</b>	<b>13 200</b>

GIPA

NE	(Nord Est)	Gouvernorats de :	Tunis, Anana, Ben Arous, Bizerte, Nabeul, Zaghouan
CE	(Centre Est)	Gouvernorats de :	Sfax, Monastir, Sousse, Mahdia
NO	(Nord Ouest)	Gouvernorats de :	Jendouba, Béja, Siliana, le Kel
CO	(Centre Ouest)	Gouvernorats de :	Sidi Bouzid, Kairouan, Kasserine
S	(Sud)	Gouvernorats de :	Gafsa, Gabès, Médenine, Tataouine, Kebili



# EVOLUTION DES PRODUCTIONS AVICOLES EN TUNISIE

**TABEAU 5**

ANNEES	VIANDES AVICOLES (Tonnes)	OEUFS DE CONSOMMATION (Millions d'unités)
1972	12 800	240
1973	13 500	272
1974	15 800	280
1975	19 000	320
1976	20 300	376
1977	24 800	490
1978	26 000	510
1979	34 500	500
<b>Moyenne 1972 - 1979</b>	<b>20 100</b>	<b>388</b>
<b>Accroissement annuel moyen</b>	<b>+ 24,2%</b>	<b>+ 21,4%</b>
1980	41 500	640
1981	40 000	715
1982	51 900	858
1983	37 500	929
1984	43 000	1 010
1985	41 200	1 032
1986	42 600	995
1987	43 200	931
1988	47 100	1 130
1989	51 400	1 029
<b>Moyenne 1980 - 1989</b>	<b>43 940</b>	<b>927</b>
<b>Accroissement annuel moyen</b>	<b>+ 4,9%</b>	<b>+ 8,7%</b>
1990	53 800	1 080
1991	52 200	1 173
1992	59 800	1 090
1993	66 000	984
1994	82 100	1 039
1995	84 800	1 066
1996	71 800	1 168
1997	77 100	1 269
1998	89 730	1 402
<b>Moyenne 1990 - 1998</b>	<b>68 192</b>	<b>1 141</b>
<b>Accroissement annuel moyen</b>	<b>8,4%</b>	<b>3,7%</b>

GIPA

PRODUCTIONS DE VIANDES AVICOLES

ANNEES 1991 - 1998

Quantité : En Tonnes

TABLEAU 6

Type de Production	1991		1992		1993		1994		1995		1996		1997		1998		MOYENNE	
	Quantité	%																
Poulet de chair	37 800	72	38 550	65	41 400	63	39 860	64	40 195	62	45 354	63	50 617	66	61 138	68	44 354	65
Dinde de chair	4 700	9	8 050	14	11 800	18	10 960	18	10 959	17	13 732	19	13 390	17	15 520	17	11 141	16
Riformes et secteur traditionnel	9 900	19	13 000	22	12 050	18	11 290	18	13 658	21	12 543	18	12 921	17	13 172	15	12 304	18
<b>TOTAL</b>	<b>52 200</b>	<b>100</b>	<b>58 600</b>	<b>100</b>	<b>65 250</b>	<b>100</b>	<b>62 130</b>	<b>100</b>	<b>64 812</b>	<b>100</b>	<b>71 629</b>	<b>100</b>	<b>77 128</b>	<b>100</b>	<b>89 730</b>	<b>100</b>	<b>67 810</b>	<b>100</b>

GCPA

**EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DES  
PRODUITS AVICOLES**

**TABLEAU 7**

		<b>T U N I S I E</b>																			
ANNÉE	1978	1981	1987	1988	1989	Moyenne	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	Moyenne	1992	Asie	Océanie	Europe	Amérique du Nord
V viande (en kg)	3,5	6,1	5,6	5,9	6,3	5,9	6,9	6,8	7	7,5	7	7,2	7,8	8,35	9,6	7,6	2,8	3,4	19	16,1	32,9
Oeufs (unités)	65	118	123	143	127	128,7	129	135	131	111	117,5	122,6	128,2	137,4	149,4	129	44	89	172	234	242

ORPA

**EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DES  
PRODUITS AVICOLES**

**TABEAU 7**

		<b>T U N I S I E</b>													Afrique	Asie	Océanie	Europe	Amérique du Nord			
ANNÉE		1978	1981	1987	1988	1989	Moyenne	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	Moyenne	1992	1992	1992	1992	1992
Viande (en kg)		3,5	6,1	5,8	5,9	6,3	5,9	6,9	6,8	7	7,5	7	7,2	7,8	8,35	9,6	7,6	2,8	3,4	19	16,1	32,9
Oeufs (unités)		65	116	123	143	127	128,7	129	135	131	111	117,5	122,6	126,2	137,4	149,4	129	44	69	172	234	242

ORPA

**EVOLUTION DES PARAMETRES DE PRODUCTION  
DURANT LES QUATRES DERNIERS PLANS**

**TABEAU 8**

Type de production	1977 - 1981			1982 - 1986			1987 - 1991			1992 - 1996		
	Poids vif(kg) en fin de cycle	Rendement à l'abattage	Production d'oeufs	Poids vif(kg) en fin de cycle	Rendement à l'abattage	Production d'oeufs / cycle	Poids vif(kg) en fin de cycle	Rendement à l'abattage	Production d'oeufs / cycle	Poids vif(kg) en fin de cycle	Rendement à l'abattage	Production d'oeufs / cycle
Poulet de chair	1,5	75	--	1,7	75	.	1,7	75	.	1,7	75	.
Pondeuses industrielles	2	75	200	1,8	75	238	1,8	75	256	1,8	75	264
Reproductrices												
• Chair	2,5	75		2,5	75	110	2,5	75	110	2,5	75	130
• Ponte	2,5			2,5	75	180	2	75	180	2	75	210

**EVOLUTION DES PARAMETRES DE PRODUCTION  
DURANT LES QUATRES DERNIERS PLANS**

**TABEAU 8**

Type de production	1977 - 1981			1982 - 1986			1987 - 1991			1992 - 1996		
	Poids vivif (kg) en fin de cycle	Rendement à l'abattage	Production d'oeufs	Poids vivif (kg) en fin de cycle	Rendement à l'abattage	Production d'oeufs / cycle	Poids vivif (kg) en fin de cycle	Rendement à l'abattage	Production d'oeufs / cycle	Poids vivif (kg) en fin de cycle	Rendement à l'abattage	Production d'oeufs / cycle
Poulet de chair	1,5	75	-	1,7	75	-	1,7	75	-	1,7	75	-
Pondeuses industrielles	2	75	200	1,8	75	238	1,8	75	256	1,0	75	264
Reproductrices												
• Chair	2,5	75		2,5	75	110	2,5	75	110	2,5	75	130
• Ponde	2,5			2,5	75	180	2	75	180	2	75	210

PARAMETRES DE PRODUCTION  
DURANT LES DEUX DERNIERS PLANS

TABLEAU 9

Paramètres	Foulet de chair	Dinde de chair	Pondeuses		Reproducteurs chair		Reproducteurs ponte		Reproducteurs dinde	
			Dé- marrage	Production	Démarrages	Production	Démarrages	Production	Démarrages	Production
Durée d'élevage (en semaines)	8	16	20	54	24	42	24	46	27	28
Taux de mortalité (%)	6	20	8	15,6	8	9	8	13	8,5	13,5
Production										
Oeufs	.	.	.	264	.	.	.	.	.	.
Oeufs à couver	.	.	.	.	.	130	.	210	.	75
Poussins d'un jour	.	.	.	.	.	100	.	79	.	64
Consommation d'aliment (kg)										
Démarrage	0,6	2,5	0,6	.	3,5	.	3	.	4,6	.
Finison	4	14,5	.	.	.	.	.	.	36	.
Poulette	.	.	6,1	.	7,5	.	6	.	.	.
Production	.	.	.	43,6	.	45,2	.	45,6	.	53
Poids vif en fin de cycle (kg)	1,7	7		1,6		3,5		3		24
Mâle						2,5				10
Femelle						7,5				72
Encensement à l'abattage (%)	75	72		75		75		75		72

GIPA

PARAMETRES DE PRODUCTION  
DURANT LES DEUX DERNIERS PLANS

TABLEAU 9

Paramètres	Foulet de chair	Dinde de chair	Pondeuses		Reproducteurs chair		Reproducteurs ponte		Reproducteurs dinde	
			Dé- part	Production	Démarrages	Production	Démarrages	Production	Démarrages	Production
Durée d'élevage (en semaines)	8	16	20	54	24	42	24	46	27	28
Taux de mortalité (%)	6	20	8	15,6	8	9	8	13	8,5	13,5
Production										
Oeufs	.	.	.	264	.	.	.	.	.	.
Oeufs à couver	.	.	.	.	.	130	.	210	.	75
Poussins d'un jour	.	.	.	.	.	100	.	79	.	64
Consommation d'aliment (kg)										
Démarrage	0,6	2,5	0,6	.	3,5	.	3	.	4,6	.
Finion	4	14,5	.	.	.	.	.	.	36	.
Poulette	.	.	6,1	.	7,5	.	6	.	.	.
Production	.	.	.	43,6	.	45,2	.	45,6	.	53
Poids vif en fin de cycle (kg)	1,7	7		1,6		3,5		3		24
Mâle						2,5				10
Femelle						7,5				72
Planchement à l'abattage (%)	75	72		75		75		75		72

GIPA

PARAMETRES DE PRODUCTION  
DURANT LES DEUX DERNIERS PLANS

TABLEAU 9

Paramètres	Poulet de chair		Dinde de chair		Pondeuses		Reproducteurs chair		Reproducteurs ponte		Reproducteurs dinde	
	Poids	Age	Poids	Age	Démarrages	Production	Démarrages	Production	Démarrages	Production	Démarrages	Production
Durée d'élevage (en semaines)	8	16	6	20	20	54	24	42	24	46	27	28
Taux de mortalité (%)	6	20	8	20	8	15,6	8	9	8	13	0,5	13,5
Production												
Oeufs	-	-	-	-	-	264	-	-	-	-	-	-
Oeufs à couver	-	-	-	-	-	-	-	130	-	210	-	75
Poussins d'un jour	-	-	-	-	-	-	-	100	-	79	-	64
Consommation d'aliment (kg)												
Démarrage	0,8	2,5	0,8	2,5	0,8	-	3,5	-	3	-	4,6	-
Finison	4	14,5	-	14,5	-	-	-	-	-	-	36	-
Poulette	-	-	6,1	-	6,1	-	7,5	-	6	-	-	-
Production	-	-	-	-	-	43,8	-	45,2	-	45,6	-	53
Poids vif en fin de cycle (kg)	1,7	7								3		24
Mâle						1,6						10
Femelle												72
Rendement à l'abattage (%)	75	72				75				75		72

GIPA

**EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS  
REALISES EN AVICULTURE  
1972 - 1998**

En millions de dinars

	1972 - 1979	1980 - 1989	Accroissement	1990 - 1996	1997	1998	Total
Crédits FOSDA (30,5 % des investissements)	13,040	6,780	- 48%	-	-	-	19,820
Crédits bancaires sur agrément API (30,5 % des investissements)	6,660	8,950	+ 34%	-	-	-	15,610
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>19,700</b>	<b>15,730</b>	<b>- 20%</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>35,430</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS SUR FOSDA ET AGREMENTS API</b>	<b>64,590</b>	<b>51,570</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>116,160</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENTS SUR AGREMENTS APIA</b>	<b>-</b>	<b>3,090</b>	<b>-</b>	<b>53,265</b>	<b>4,643</b>	<b>18,385</b>	<b>79,383</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>64,590</b>	<b>54,660</b>	<b>-</b>	<b>53,265</b>	<b>4,643</b>	<b>18,385</b>	<b>195,543</b>

GIPA

Source

DGFE  
APIA

## EVOLUTION DE LA SUBVENTION DES MATIERES PREMIERES

TABLEAU 11

En dinars /Tonne

ANNEE	MAIS				TOURTEAU DE SOJA			
	Prix réel	Prix de cession	Subv*	Taux (%)	Prix réel	Prix de cession	Subv*	Taux (%)
1980	94,00	31,00	63	67,0	172,00	65,00	107,00	62,2
1981	101,74	31,00	70,74	69,5	178,98	65,00	113,98	63,7
nov-81	101,74	31,00	70,74	-	178,98	65,00	113,98	-
1982	106,77	31,00	75,77	70,9	209,64	65,00	144,64	68,9
mai-82	106,77	55,00	51,77	77,4	209,64	120,00	89,64	42,7
nov-82	106,77	85,00	21,77	54,5	209,64	180,00	29,64	14,1
1983	128,40	85,00	43,40	33,8	254,60	180,00	74,60	29,3
1984	166,10	85,00	81,10	48,8	253,40	180,00	73,40	28,9
nov-84	166,10	85,00	81,10	-	253,40	180,00	73,40	-
1985	149,25	85,00	64,25	43,0	200,72	180,00	20,72	10,3
août-85	149,25	101,28	47,77	32,0	200,72	180,00	20,72	-
nov-85	149,25	101,28	47,77	-	200,72	180,00	20,72	-
1986	121,69	101,28	20,41	16,8	224,17	180,00	44,17	19,7
juil-86	121,69	125,00	-	-	224,17	180,00	24,17	10,8
1987	98,00	125,00	-	-	264,00	200,00	64,00	24,2
1988	151,96	125,00	26,96	17,7	358,08	200,00	158,08	44,1
janv-88	151,96	125,00	26,96	-	358,08	200,00	158,08	-
1989	201,84	125,00	76,84	39,0	378,01	200,00	178,01	47,1
1990	210,15	125,00	85,15	40,5	394,19	200,00	194,19	49,3
avr-90	210,15	125,00	85,15	-	394,19	200,00	194,19	-
mai-90	210,15	155,00	85,15	-	394,19	250,00	144,19	36,5
nov-91	152,79	-	-	-	257,31	265,00	-	-
juil-92	145,63	185,00	-	-	271,73	265,00	2,47	0,9
1993	149,63	185,00	-	-	265,91	265,00	0,91	0,3
juin-93	149,63	181,00	-	-	265,91	305,50	-	-

GIPA

**INTERVENTIONS EFFECTUEES PAR LE G.I.P.A.  
DE 1985 A 1998**

**TABLEAU 12**

	Désignation	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
<b>SECTEUR OFUF</b>	Stockage d'oeufs mois de Ramadan	.	10 000 000	7 500 000	10 000 000	10 700 000	11 000 000	9 500 000	9 700 000	10 100 000	9 14 000	28 500 000	34 700 000	39 500 000	44 300 000
	Stockage d'oeufs lors de surproduction	5 300 000	27 000 000	2 000 000	12 000 000	6 000 000	10 500 000	19 800 000	14 500 000	.	8 060 000	12 920 000	4 000 000	.	.
	Stockage d'oeufs pour les besoins additionnels (Rentre sociale: fêtes de fin d'année)	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	13 000 000	1 500 000
<b>OE CONSOMMATION</b>	Abattage de poule pondéuses de réforme	.	199 000	284 000	65 000	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
	Intervention à l'amortissement (ponction d'oeufs à couver partie)	.	.	.	400 000	.	.	455 000	1 300 000	.	.	.	.	.	.
	Réforme anticipée de pondéuses (subvention)	.	.	283 600	.	.	304 896	610 000	305 000	160 000	16 000	166 600	.	190 500	.
<b>SECTEUR POULET DE CHAIR</b>	Abattage et stockage de poulet de chair (Tonnes)	100	205	471	390	432	600	457	474	585	637	423	570	500	1227
	Intervention d'oeufs à couver chair (avec subvention)	.	.	1 000 000	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.

GIPA

## EVOLUTION DES PRIX DES PRODUITS AVICOLES A LA PRODUCTION

**TABEAU 13**

Poulet : dinars/kg vif  
Oeuf : Millimes/juntes

ANNEE	POULET DE CHAIR		OEUF DE CONSOMMATION	
	Pris de revient	Pris de vente à la production	Pris de revient	Pris de vente à la production
1981	0,510	-	32	-
1982	0,554	-	36	-
1984	0,780	-	45	-
1985	0,835	0,367	48	45
1986	0,895	0,459	47,5	46
1987	0,925	1,055	49	60
1988	0,960	1,029	51	54
1989	1,000	1,098	53	59
<b>Accroissement annuel moyen 1985 - 1989</b>	<b>4,9%</b>	<b>8,7%</b>	<b>3,8%</b>	<b>7,0%</b>
1990	1,040	1,168	53	58
1991	1,130	1,308	60	57
1992	1,250	1,431	61	62
1993	1,350	1,331	57,5	72,9
1994	1,300	1,480	67,5	75,3
1995		1,515		73,3
1996		1,544		75,2
1997		1,738		82,1
1998		1,539		81,5
<b>Accroissement annuel moyen 1990 - 1998</b>	<b>7,0%</b>	<b>5,0%</b>	<b>5,5%</b>	<b>4,8%</b>

OIPA

## PRODUCTION ET MERCURIALE DU POULET DE CHAIR ANNEES 80

TABLEAU N° 14

Production : 1000  
Prix : En millions

MOIS	A N N E E									
	19 85		19 86		19 87		19 88		19 89	
	PROD*	PRIX	PROD*	PRIX	PROD*	PRIX	PROD*	PRIX	PROD*	PRIX
JANVIER	2 707	800	2 458	820	2 150	1 200	2 480	890	2 479	927
FEBVRIER	2 290	800	2 954	890	2 160	1 025	2 899	875	2 743	906
MARS	2 235	800	2 987	815	2 750	885	2 357	920	2 528	980
AVRIL	2 157	765	2 418	850	3 200	850	2 075	1 190	2 488	1 172
MAI	2 409	740	2 350	775	2 850	875	1 683	1 219	2 782	1 035
JUN	2 333	880	2 129	825	1 800	1 025	2 105	965	2 400	987
JUILLET	1 821	700	2 038	825	2 100	1 110	2 388	844	2 208	955
AOUT	1 208	1 000	2 067	840	2 000	1 070	2 462	932	2 183	1 210
SEPTEMBRE	1 431	1 100	1 458	1 100	2 000	1 120	2 175	1 220	2 367	1 345
OCTOBRE	1 843	1 100	1 479	1 325	1 450	1 275	1 674	1 145	2 689	1 179
NOVEMBRE	1 757	1 100	1 641	1 200	1 800	1 380	2 120	1 095	2 099	1 250
DECEMBRE	2 330	1 200	1 873	1 175	2 300	1 070	2 892	1 000	2 213	1 225
<b>TOTAL</b>	<b>24 825</b>		<b>28 863</b>		<b>28 768</b>		<b>28 908</b>		<b>28 129</b>	
<b>MOYIAN</b>	<b>2 068</b>	<b>887</b>	<b>2 155</b>	<b>889</b>	<b>2 230</b>	<b>1 068</b>	<b>2 242</b>	<b>1 028</b>	<b>2 427</b>	<b>1 098</b>

## PRODUCTION ET MERCURIALE DE L'OEUF DE CONSOMMATION - ANNEES 80 -

Production : 1000  
Prix : En millions

MOIS	A N N E E									
	19 85		19 86		19 87		19 88		19 89	
	PROD*	PRIX								
JANVIER	62 523	50	61 198	48	67 000	63	68 190	60	74 801	53
FEBVRIER	61 721	49	61 158	48	64 000	63	67 889	63	73 245	57
MARS	60 009	49	64 177	48	65 000	64	71 060	63	71 885	62
AVRIL	61 724	50	66 378	47	63 070	62	73 540	62	68 300	64
MAI	63 357	50	68 952	48	62 000	64	76 378	51	64 143	58
JUN	66 184	48	65 823	48	57 000	58	75 748	38	61 425	44
JUILLET	71 768	38	65 823	37	55 000	42	74 071	39	62 528	48
AOUT	71 247	37	66 043	37	55 000	57	77 298	42	63 300	62
SEPTEMBRE	73 587	41	69 819	51	54 000	69	78 685	55	64 400	65
OCTOBRE	72 317	46	71 503	50	58 000	67	82 822	61	64 500	66
NOVEMBRE	74 235	49	71 985	50	57 000	60	83 014	57	62 800	64
DECEMBRE	78 387	48	71 954	52	60 000	57	80 543	53	62 800	63
<b>TOTAL</b>	<b>817 847</b>		<b>884 833</b>		<b>711 000</b>		<b>987 892</b>		<b>793 927</b>	
<b>MOYIAN</b>	<b>68 087</b>	<b>48,3</b>	<b>67 059</b>	<b>48,8</b>	<b>59 250</b>	<b>60,3</b>	<b>75 584</b>	<b>63,8</b>	<b>66 161</b>	<b>60,8</b>

GIPA

**PRODUCTION ET MERCURIALE DU POULET DE CHAIR  
DE 1990 à 1994**

TABLEAU N° 15

Production x1000  
Prix En milles

MOIS	ANNEE									
	19 90		19 91		19 92		19 93		19 94	
	PROD*	PRIX								
JANVIER	2 492	1170	2 248	1 400	2 440	1 551	2 850	1 464	2 998	1 444
FEVRIER	2 582	1113	2 264	1 400	2 800	1 497	3 108	1 347	2 816	1 470
MARS	3 062	970	2 290	1 400	2 500	1 608	2 920	1 238	2 490	1 553
AVRIL	2 997	980	2 712	1 307	2 200	1 587	3 050	1 024	2 357	1 805
MAI	3 204	985	2 900	980	2 630	1 406	3 080	1 011	2 959	1 264
JUN	2 588	895	2 732	948	2 744	983	2 354	1 056	2 877	1 078
JUILLET	2 813	870	2 450	989	2 813	1 141	2 594	1 475	2 768	1 385
AOUT	2 599	1365	2 362	1 496	2 600	1 362	2 585	1 445	2 232	1 625
SEPTEMBRE	2 185	1440	2 695	1 502	2 660	1 506	2 383	1 613	2 796	1 582
OCTOBRE	2 150	1400	2 341	1 312	2 336	1 576	2 329	1 640	2 681	1 423
NOVEMBRE	1 893	1400	2 186	1 551	2 100	1 624	2 418	1 488	2 022	1 810
DECEMBRE	1 800	1400	2 319	1 403	2 628	1 494	2 840	1 326	2 281	1 720
<b>TOTAL</b>	<b>30 888</b>		<b>29 489</b>		<b>30 248</b>		<b>32 311</b>		<b>31 268</b>	
<b>MOYIAN</b>	<b>2580</b>	<b>1186</b>	<b>2450</b>	<b>1308</b>	<b>2522</b>	<b>1442</b>	<b>2693</b>	<b>1344</b>	<b>2605</b>	<b>1480</b>

**PRODUCTION ET MERCURIALE DE L'OEUF  
DE CONSAMMATION DE 1990 à 1994**

Production x1000  
Prix En milles

MOIS	ANNEE									
	19 90		19 91		19 92		19 93		19 94	
	PROD*	PRIX								
JANVIER	65 113	60,8	79 070	66,9	78 347	68,6	75 458	76,0	70 203	78,8
FEVRIER	65 969	63,1	81 757	64,8	77 367	72,7	74 371	78,8	71 720	79,5
MARS	65 939	64,5	84 236	67,6	75 805	74,4	73 395	79,2	69 351	79,5
AVRIL	66 548	65,1	86 475	61,6	74 424	65,0	70 838	53,7	69 042	73,0
MAI	68 414	58,5	88 703	40,1	73 472	43,6	68 453	58,1	70 129	62,0
JUN	71 882	43,2	81 787	38,9	73 402	48,8	66 262	51,7	72 780	55,5
JUILLET	74 294	41,0	77 209	44,7	78 871	51,1	52 481	74,6	73 949	70,0
AOUT	76 331	52,5	76 511	62,1	80 478	58,5	56 999	64,1	68 200	73,4
SEPTEMBRE	75 265	64,9	78 730	62,0	80 035	60,1	60 916	80,2	78 802	81,1
OCTOBRE	74 809	60,4	78 833	55,4	79 272	62,2	65 772	79,6	60 186	82,1
NOVEMBRE	73 912	59,9	75 648	54,6	78 908	69,3	63 823	80,4	79 667	83,4
DECEMBRE	74 382	64,7	74 374	62,8	78 791	71,2	70 245	78,3	78 533	85,0
<b>TOTAL</b>	<b>882 839</b>		<b>987 378</b>		<b>929 172</b>		<b>884 803</b>		<b>882 642</b>	
<b>MOYIAN</b>	<b>71 053</b>	<b>68,6</b>	<b>79 781</b>	<b>64,8</b>	<b>77 431</b>	<b>62,8</b>	<b>67 000</b>	<b>72,9</b>	<b>73 545</b>	<b>78,3</b>

GIPA

**PRODUCTION ET MERCURIALE DU POULET DE CHAIR  
DE 1990 à 1994**

TABLEAU N° 15

Production x1000  
Prix En milles

MOIS	ANNEE									
	19 90		19 91		19 92		19 93		19 94	
	PROD*	PRIX								
JANVIER	2 492	1170	2 248	1 400	2 440	1 551	2 850	1 464	2 998	1 444
FEVRIER	2 582	1113	2 264	1 400	2 800	1 497	3 108	1 347	2 816	1 470
MARS	3 062	970	2 290	1 400	2 500	1 608	2 920	1 238	2 490	1 553
AVRIL	2 997	980	2 712	1 307	2 200	1 587	3 050	1 024	2 357	1 805
MAI	3 204	985	2 900	980	2 630	1 406	3 080	1 011	2 959	1 264
JUN	2 588	895	2 732	948	2 744	983	2 354	1 056	2 877	1 078
JUILLET	2 813	870	2 450	989	2 813	1 141	2 594	1 475	2 768	1 385
AOUT	2 599	1365	2 362	1 496	2 600	1 362	2 585	1 445	2 232	1 625
SEPTEMBRE	2 185	1440	2 695	1 502	2 660	1 506	2 383	1 613	2 799	1 582
OCTOBRE	2 150	1400	2 341	1 312	2 336	1 576	2 329	1 640	2 681	1 423
NOVEMBRE	1 893	1400	2 186	1 551	2 100	1 624	2 418	1 488	2 022	1 810
DECEMBRE	1 800	1400	2 319	1 403	2 628	1 494	2 840	1 326	2 281	1 720
<b>TOTAL</b>	<b>30 888</b>		<b>29 489</b>		<b>30 248</b>		<b>32 311</b>		<b>31 268</b>	
<b>MOYIAN</b>	<b>2580</b>	<b>1186</b>	<b>2450</b>	<b>1308</b>	<b>2522</b>	<b>1442</b>	<b>2693</b>	<b>1344</b>	<b>2605</b>	<b>1480</b>

**PRODUCTION ET MERCURIALE DE L'OEUF  
DE CONSAMMATION DE 1990 à 1994**

Production x1000  
Prix En milles

MOIS	ANNEE									
	19 90		19 91		19 92		19 93		19 94	
	PROD*	PRIX								
JANVIER	65 113	60,8	79 070	66,9	78 347	68,6	75 458	76,0	70 203	78,8
FEVRIER	65 969	63,1	81 757	64,8	77 367	72,7	74 371	78,8	71 720	79,5
MARS	65 939	64,5	84 238	67,6	75 805	74,4	73 395	79,2	69 351	79,5
AVRIL	66 548	65,1	86 475	61,6	74 424	65,0	70 838	53,7	69 042	73,0
MAI	68 414	58,5	88 703	40,1	73 472	43,6	68 453	58,1	70 129	62,0
JUN	71 882	43,2	81 787	38,9	73 402	48,8	66 262	51,7	72 780	55,5
JUILLET	74 294	41,0	77 209	44,7	78 871	51,1	52 481	74,6	73 949	70,0
AOUT	76 331	52,5	76 511	62,1	80 478	58,5	56 999	64,1	68 200	73,4
SEPTEMBRE	75 265	64,9	78 730	62,0	80 035	60,1	60 916	80,2	78 802	81,1
OCTOBRE	74 809	60,4	78 833	55,4	79 272	62,2	65 772	79,6	60 186	82,1
NOVEMBRE	73 912	59,9	75 648	54,6	78 908	69,3	63 823	80,4	79 667	83,4
DECEMBRE	74 382	64,7	74 374	62,8	78 791	71,2	70 245	78,3	78 533	85,0
<b>TOTAL</b>	<b>882 839</b>		<b>987 378</b>		<b>929 172</b>		<b>884 803</b>		<b>882 642</b>	
<b>MOYIAN</b>	<b>71 053</b>	<b>68,6</b>	<b>79 781</b>	<b>64,8</b>	<b>77 431</b>	<b>62,8</b>	<b>67 000</b>	<b>72,9</b>	<b>73 545</b>	<b>78,3</b>

GIPA

**SUITE EN**

**F 2**

**SUITE EN**

**F 2**



MICROFICHE N°

10148

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية  
وزارة الزراعة

المركز القومي  
للتوثيق الزراعي  
تونس

F 2

**PRODUCTION ET MERCURIALE DU POULET DE CHAIR  
DE 1995 à 1999**

TABLEAU N° 15 bis

Production : #1000  
Prix : En milles

MOIS	ANNEE									
	19 95		19 96		19 97		19 98		19 99	
	PROD*	PRIX	PROD*	PRIX	PROD*	PRIX	PROD*	PRIX	PROD*	PRIX
JANVIER	2 478	1710	2 840	1 540	3 181	1 700	4 218	1 636		
FEBVIER	2 722	1671	2 912	1 670	3 081	1 666	5 009	1 381		
MARS	3 001	1482	3 008	1 589	2 849	1 774	3 643	1 435		
AVRIL	2 048	1513	2 749	1 314	2 425	1 742	3 092	1 569		
MAI	2 814	1272	2 953	1 123	2 979	1 479	3 706	1 354		
JUIN	2 823	1108	2 930	1 358	2 929	1 710	3 264	1 622		
JUILLET	2 833	1410	2 891	1 636	2 983	1 609	3 134	1 842		
AOUT	2 837	1548	2 764	1 734	3 562	1 879	3 743	1 847		
SEPTEMBRE	2 871	1570	3 318	1 715	4 089	1 769	4 181	1 701		
OCTOBRE	2 643	1571	2 910	1 603	3 870	1 705	4 549	1 426		
NOVEMBRE	2 029	1709	2 816	1 688	3 796	1 785	4 534	1 307		
DECEMBRE	2 643	1808	3 427	1 563	4 164	1 705	4 813	1 351		
<b>TOTAL</b>	<b>31 442</b>		<b>36 618</b>		<b>39 886</b>		<b>47 846</b>			
<b>MOY/AN</b>	<b>2620</b>	<b>1618</b>	<b>2960</b>	<b>1644</b>	<b>3321</b>	<b>1738</b>	<b>3968</b>	<b>1 638</b>		

**PRODUCTION ET MERCURIALE DE L'OEUF  
DE CONSAMMATION DE 1995 à 1999**

Production : #1000  
Prix : En milles

MOIS	ANNEE									
	19 95		19 96		19 97		19 98		19 99	
	PROD*	PRIX	PROD*	PRIX	PROD*	PRIX	PROD*	PRIX	PROD*	PRIX
JANVIER	78 531	85.1	79 951	83.0	83 183	87.5	93 449	87.3		
FEBVIER	79 011	82.0	78 906	83.0	92 300	78.7	94 114	85.9		
MARS	74 064	74.7	77 687	77.4	83 796	88.6	97 787	83.7		
AVRIL	74 128	55.8	78 237	69.1	83 456	79.5	96 133	83.1		
MAI	74 286	59.0	78 250	64.5	84 370	78.7	95 639	75.4		
JUIN	75 916	66.0	79 285	75.0	95 748	78.3	100 567	77.6		
JUILLET	75 781	67.0	84 581	70.3	97 675	81.0	102 735	75.6		
AOUT	77 325	63.0	88 504	67.6	90 239	85.9	104 043	75.9		
SEPTEMBRE	81 664	82.0	89 979	78.8	94 319	87.2	113 331	84.3		
OCTOBRE	82 730	82.0	93 996	78.8	94 430	87.4	118 749	84.2		
NOVEMBRE	83 756	81.0	93 552	74.7	91 012	87.4	119 896	80.8		
DECEMBRE	83 950	82.0	93 289	81.9	90 333	87.3	120 824	80.4		
<b>TOTAL</b>	<b>841 187</b>		<b>1 014 187</b>		<b>1 128 881</b>		<b>1 267 288</b>			
<b>MOY/AN</b>	<b>70 097</b>	<b>73.3</b>	<b>84 516</b>	<b>78.2</b>	<b>93 405</b>	<b>82.1</b>	<b>104 772</b>	<b>81.6</b>		

GIPA

# POTENTIEL DE PRODUCTION AVICOLE

TABLEAU 16

SPECULATION	CAPACITE DISPONIBLE x 1.000												Yaux exploit* (%)
	Total pays	Nord Est	%	Centre Est	%	Nord Ouest	%	Centre Ouest	%	Sud	%	Capacité utilisée	
REPRODUCTEURS CHAIR (par an)	890	654	73.5	182	18.2	36	4.0	32	3.6	6	0.7	660	76.4
REPRODUCTEURS PONTE (par an)	132	112	84.8	15	11.4	5	3.8	0		0		102	77.6
POULETS DE CHAIR (par an)	42 408	20 784	49.0	10 124	23.9	1 760	4.2	7 600	17.9	2 140	5.0	42 408	100
PONDEUSES (par an)	8 689	3 677	42.3	4 302	49.5	64	3.0	157	1.8	287	3.3	5 181	59.6
COUVOIRS (OAC / an)	182 072	104 000	57.1	55 952	30.7	13 936	7.7	8 112	4.5	0		171 672	51.3
ABATTOIRS (1 poste de 6H)													
- Chair (par an)	23 760	12 420	52.3	11 340	47.7	0		0		0		13 432	56.5
- Dinde (par an)	4 320	3 060	70.8	1 260	29.2	0		0		0		3 079	71.3

GIPA

## ELEVAGES DE REPRODUCTEURS AVICOLES EN TUNISIE

TABLEAU 17

Région	Etablissements	SPECULATION CHAIR			SPECULATION PONTE		
		Capacité	%	Taux utilisat* (%)	Capacité	%	Taux utilisat* (%)
NE	Poulina	350 000	39,33	50,00	51 000	38,6	84,00
	Sotavi	90 000	10,11	66,67	47 000	35,6	83,00
	KATAKIT	40 000	4,49	37,50			
	Tunisie Ponte	46 000	5,17	76,09	14 000	10,6	88,00
	SME	20 000	2,25	80,00			
	Ets BICHIOU	23 000	2,58	73,48			
	Ste El Hana	15 000	1,69	0,00			
	SCAAF	22 000	2,47	54,55			
	CSAH	20 000	2,247	80,00			
	SOPRAV	28 000	3,15	85,71			
<b>SOUS TOTAL</b>		<b>654 000</b>	<b>73,48</b>	<b>77,98</b>	<b>112 000</b>	<b>84,85</b>	<b>87,86</b>
CE	POULINA	40 000	4,49	90,26	10 000	7,58	84,00
	G.C.C.	45 000	5,06	62,22			
	Stax Ponte	9 000	1,01	0,00			
	SASUD	12 000	1,35	66,67			
	SOPAT	27 000	3,03	66,67			
	STUPOUL	9 000	1,01	77,78			
	SACAV	10 000	1,12	80,00			
	S.T.P.A.	10 000	1,12	90,00	5 000	3,79	90,00
<b>SOUS TOTAL</b>		<b>162 000</b>	<b>18,20</b>	<b>69,78</b>	<b>15 000</b>	<b>11,36</b>	<b>82,67</b>
MO	SAVINORD	36 000	4,04	88,89			
	POULINA				5 000	3,79	84,00
<b>SOUS TOTAL</b>		<b>36 000</b>	<b>4,04</b>	<b>88,89</b>	<b>5 000</b>	<b>3,79</b>	<b>84,0</b>
CO	Ets FRLJ	15 000	1,59	66,67			
	Ets MABROUK Y.	12 000	1,35	66,67			
	Ets MABROUK A.	5 000	0,56	60,00			
<b>SOUS TOTAL</b>		<b>32 000</b>	<b>3,60</b>	<b>65,63</b>			
SUD	SOGASUD	6 000	0,67	66,67			
<b>SOUS TOTAL</b>		<b>6 000</b>	<b>0,67</b>	<b>66,67</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>890 000</b>	<b>100</b>	<b>76,40</b>	<b>132 000</b>	<b>100</b>	<b>77,8</b>

## CAPACITE ACTUELLE DES ELEVAGES DE POULET DE CHAIR

**TABEAU 18**

GOVERNORAT	Capacité par rotation	Nombre de rotations	Capacité par an	%
TUNIS	18 000	4,0	72 000	0,2
ARIANA	52 000	4,0	328 000	0,8
BEN AROUS	1 387 000	4,0	5 548 000	13,1
ZAGHOUAN	659 000	4,0	2 636 000	6,2
BIZERTE	629 000	4,0	2 516 000	5,9
NABEUL	2 421 000	4,0	9 684 000	22,8
NORD EST	5 196 000	4,0	20 784 000	49,0
BEJA	86 000	4,0	344 000	0,8
JENDOUBA	280 000	4,0	1 120 000	2,8
SILIANA	20 000	4,0	80 000	0,2
LE KEF	54 000	4,0	216 000	0,5
NORD OUEST	440 000	4,0	1 760 000	4,2
SOUSSE	725 000	4,0	2 900 000	6,8
MAHDIA	257 000	4,0	1 028 000	2,4
MONASTIR	494 000	4,0	1 976 000	4,7
SFAX	1 055 000	4,0	4 220 000	10,0
CENTRE EST	2 531 000	4,0	10 124 000	23,9
KAIROUAN	1 009 000	4,0	4 036 000	9,5
KASSERINE	15 000	4,0	60 000	0,1
SIDI BOUZID	876 000	4,0	3 504 000	8,3
CENTRE OUEST	1 900 000	4,0	7 600 000	17,9
GAFSA	230 000	4,0	920 000	2,2
GABES	104 000	4,0	416 000	1,0
MEDENINE	110 000	4,0	440 000	1,0
TATAOUINE	23 000	4,0	92 000	0,2
KEBILI	63 000	4,0	252 000	0,6
TOZEUR	5 000	4,0	20 000	0,0
SUD	535 000	4,0	2 140 000	5,0
<b>TOTAL</b>	<b>10 602 000</b>	<b>4,0</b>	<b>42 408 000</b>	<b>100</b>

GIPA



## LES COUVOIRS EN TUNISIE

TABLEAU 20

Région	Gouvernorat	Etablissement	Nombre	Capacité OAC /sem	%	Spéculation	
NE	BEH AROUS	POULINA	2	525 000		Chair + dinde Chair + ponte Chair	
		SOTAVI	1	204 000			
		HAASSEN*	1	200 000			
	SOUS TOTAL			4	929 000	28,5	
	NABEUL		POULINA	1	288 000		Ponte Chair + ponte Chair Chair
			KATAKIT	2	236 000		
			BICHIOU	1	70 000		
			EL HANA	1	28 000		
			TAISSIR	1	100 800		
	SOUS TOTAL			6	722 800	20,6	
	ZAGHOUAN		T PONTE	1	100 000		Chair + ponte
			SOPRAV	1	71 000		
	SOUS TOTAL			2	171 000	4,9	
	TUNIS		SCAAF	1	38 000		Chair
SOUS TOTAL			1	38 000	1,1		
BIZERTE		S M E	1	100 000		Chair	
SOUS TOTAL			1	100 000	2,9		
ARIANA		C B A H	1	40 000		Chair	
SOUS TOTAL			1	40 000	1,1		
<b>TOTAL NE</b>			<b>15</b>	<b>2 000 800</b>	<b>57,1</b>		
CE	SFAX	POULINA	1	327 000		Chair Chair Chair Chair + Dinde Chair	
		S PONTE	1	40 000			
		SASUD	1	78 000			
		STUPOUL	1	78 000			
		SPS	1	100 000			
	SOUS TOTAL			5	623 000	17,8	
	SOUSSE		SACAV	1	28 000		Chair
SOUS TOTAL			1	28 000	0,8		
MONASTIR		G C C	1	125 000		Chair Chair + Dinde	
		SOPAT	2	300 000			
		SOUS TOTAL			3		425 000
<b>TOTAL CE</b>			<b>9</b>	<b>1 076 000</b>	<b>30,7</b>		
NO	JENDOUBA	SAVINORD	1	268 000		Chair	
		SOUS TOTAL			1	268 000	7,7
<b>TOTAL NO</b>			<b>1</b>	<b>268 000</b>	<b>7,7</b>		
CO	S BOUZID	FRUJ	1	57 000		Chair Chair Chair	
		MABROUKI Y	1	80 000			
		MABROUKI A	1	39 600			
	SOUS TOTAL			3	156 800	4,5	
<b>TOTAL CO</b>			<b>3</b>	<b>156 800</b>	<b>4,5</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>28</b>	<b>3 501 400</b>	<b>100</b>		

GIPA

\*Cessation d'activité

Capacité annuelle d'incubation (28 couvoirs) = 182,072 Millions OAC

Production actuelle oeufs à couver = 68 Millions

Capacité annuelle exploitable = 171,672 Millions OAC

% Exploitation = 51%

NE = (14 couvoirs) 57,1%

NO = (1 couvoir) 7,7%

CE = (9 couvoirs) 30,7%

CO = (3 couvoirs) 4,5%

## ABATTOIRS DE VOLAILLES ET ENTREPOTS FRIGORIFIQUES EN TUNISIE

**TABLEAU 21**

Région	Lieu	Abattoir	Capacité d'abattage				Capacité stockage à - 20°C (en T)	%		
			Sujets / H							
			Poulet	%	Dinde	%				
NE	Mornag	SAVINO	1 000	7,6	200	5,3	400	11,8		
		SIAV	1 200	9,1						
	Nabeul	TRABELSI	1 000	7,6					225	6,6
		SABCO	1 200	9,1						
	Grombana	EL JENANE	2 500	18,9	1 500	62,5			2 000	59,1
<b>SOUS TOTAL</b>		<b>5</b>	<b>6 900</b>	<b>52,3</b>	<b>1 700</b>	<b>70,8</b>	<b>2 625</b>	<b>77,5</b>		
CE	Monastir	SPEA	1 200	9,1			80	2,4		
	Enfidha	OTD	1 200	9,1					600	17,7
		Stax	STUPOUL	2 400	18,2	300			12,5	80
	Mahdia	SOPAT	1 500	11,4	400	16,7				
<b>SOUS TOTAL</b>		<b>4</b>	<b>6 300</b>	<b>47,7</b>	<b>700</b>	<b>29,2</b>	<b>760</b>	<b>22,5</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>9</b>	<b>13 200</b>	<b>100</b>	<b>2 400</b>	<b>100</b>	<b>3 385</b>	<b>100</b>		

GIPA

**Capacité par jour**

\* Un poste de 8 heures

\* deux postes de 8 heures

**Capacité annuelle (300 jours)**

\* Un poste de 8 heures / jour

\* Deux postes de 8 heures / jour

**POULET**

**DINDE**

79 200

14 400

158 400

28 800

23 760 000

4 320 000

47 520 000

8 640 000

## ETAT DES ABATTAGES REALISES

DE 1993 A 1998

**TABLEAU 22**

Quantités en tonnes

	1996	1997	1998	Accroissement ( % )
Poulet PAC (dont foie et gésier)	12 183	12 335	13 432	+ 10,3
Dinde (dont découpe, foie et gésier)	12 990	13 190	15 520	+ 19,5
<b>TOTAL</b>	<b>25 173</b>	<b>25 525</b>	<b>28 952</b>	<b>15</b>
<b>TOTAL VIANDES PAYS</b>	<b>71 620</b>	<b>77 128</b>	<b>39 730</b>	<b>25,3</b>
% Viandes abattues	35,1	33,1	32,3	-8,2
% Abattage poulet / production poulet	26,9	24,3	22,0	-9,8
% Abattage dinde / production dinde	94,6	98,5	100	5,7

GIPA

## ETAT DES ABATTAGES REALISES

DE 1993 A 1998

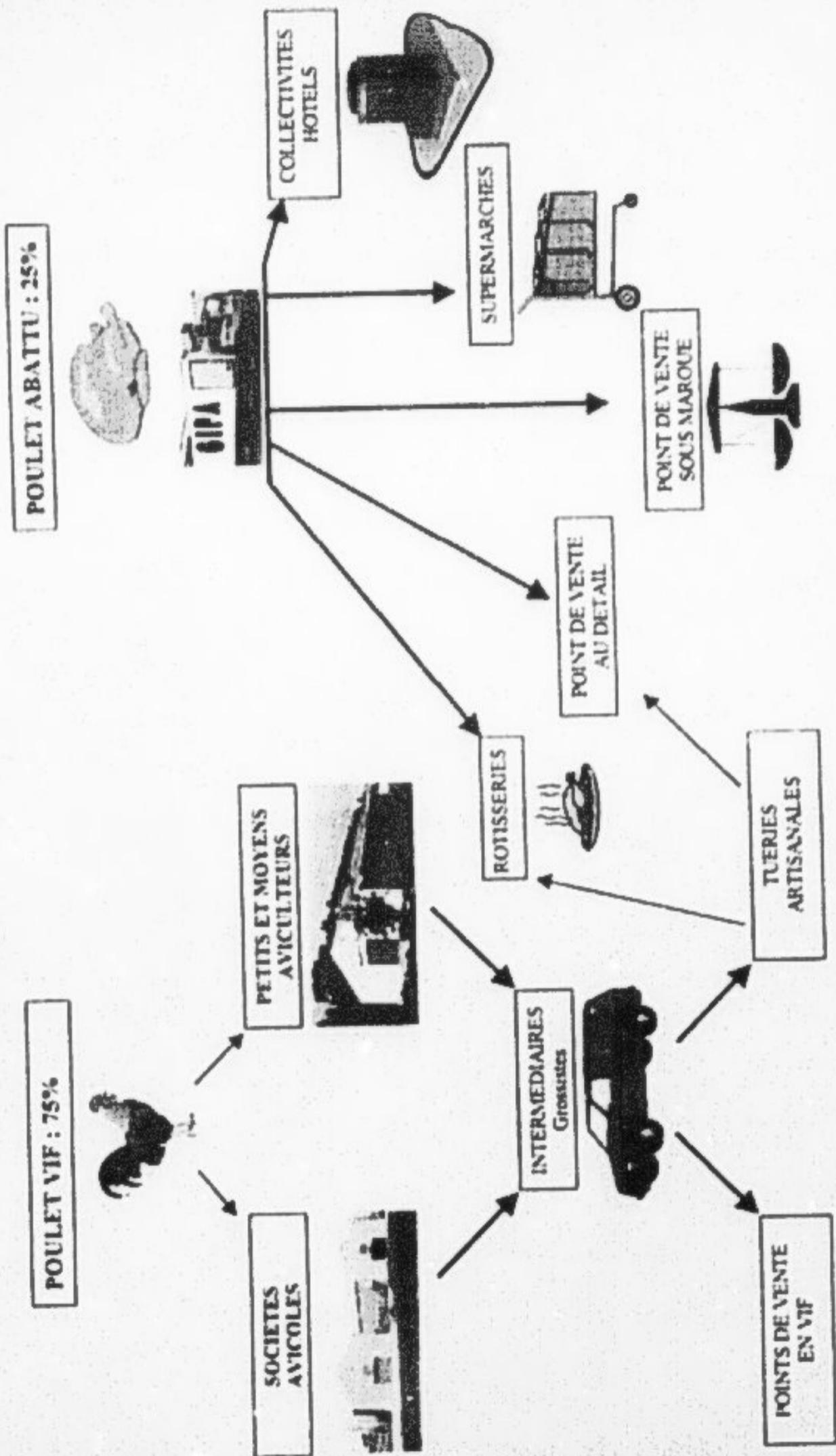
**TABLEAU 22**

Quantités en tonnes

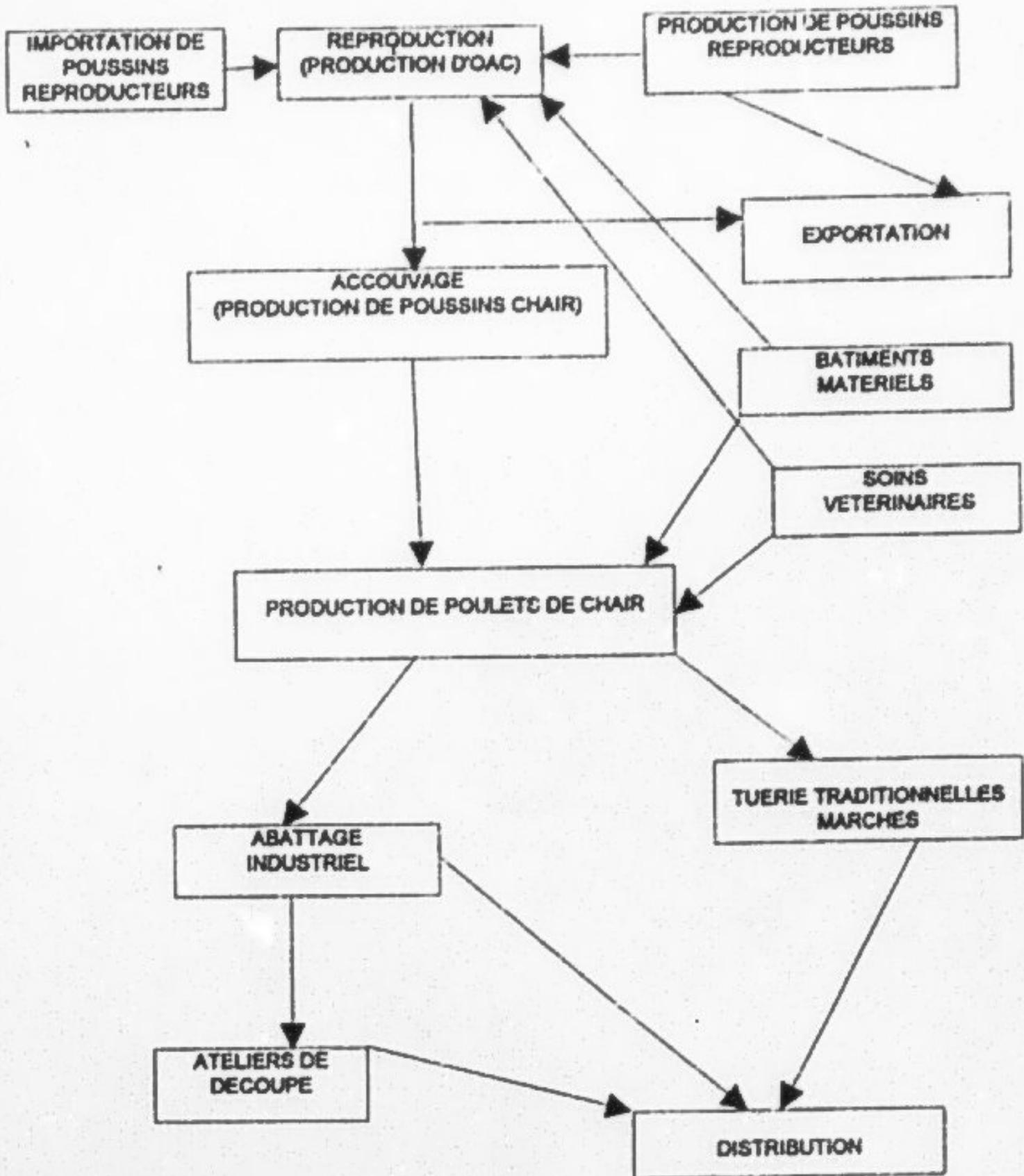
	1996	1997	1998	Accroissement ( % )
Poulet PAC (dont foie et gésier)	12 183	12 335	13 432	+ 10,3
Dinde (dont découpe, foie et gésier)	12 990	13 190	15 520	+ 19,5
<b>TOTAL</b>	<b>25 173</b>	<b>25 525</b>	<b>28 952</b>	<b>15</b>
<b>TOTAL VIANDES PAYS</b>	<b>71 620</b>	<b>77 128</b>	<b>39 730</b>	<b>25,3</b>
% Viandes abattues	35,1	33,1	32,3	-8,2
% Abattage poulet / production poulet	26,9	24,3	22,0	-9,8
% Abattage dinde / production dinde	94,6	98,5	100	5,7

GIPA

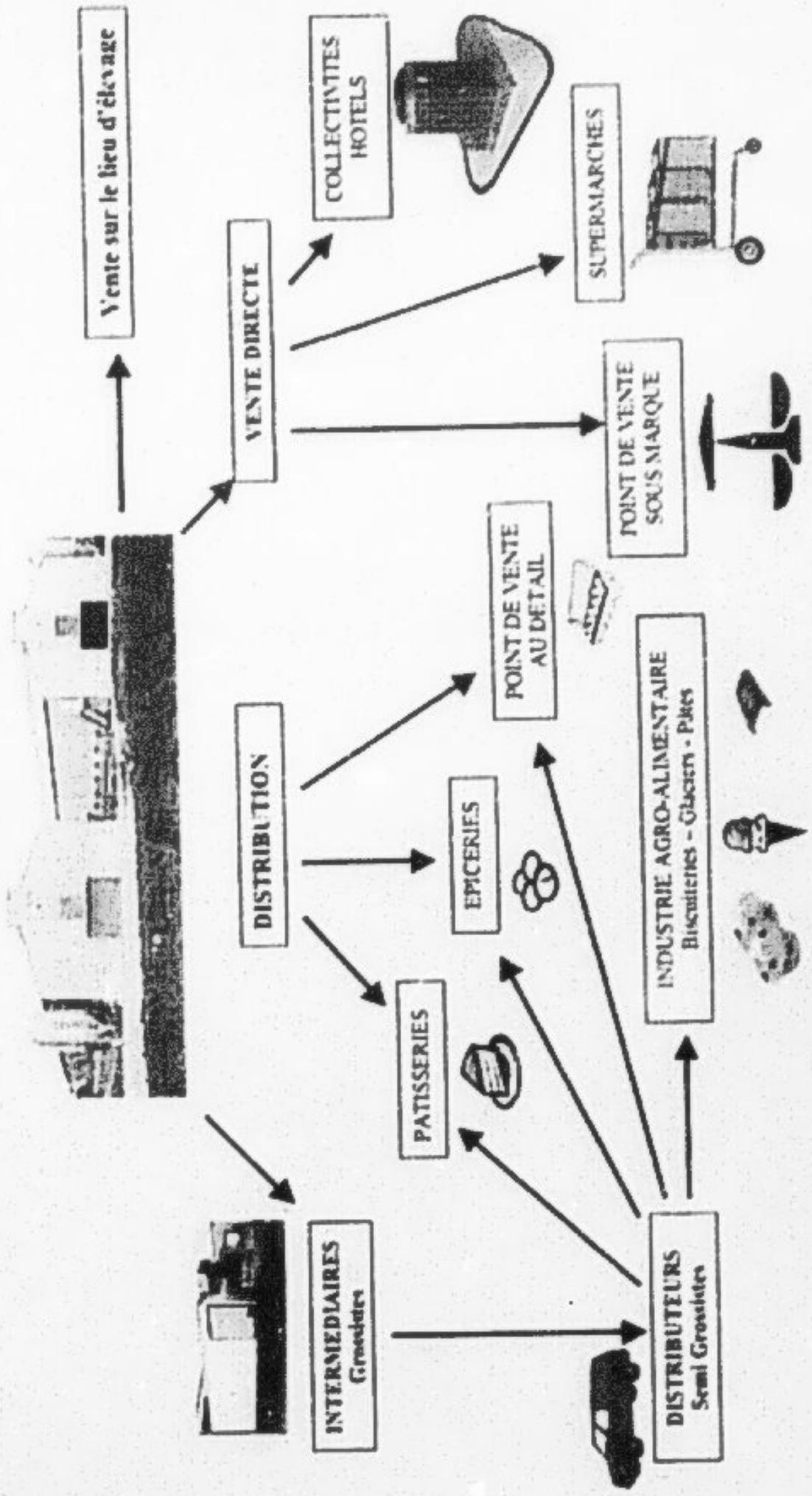
# CIRCUITS DE DISTRIBUTION DU POULET DE CHAIR



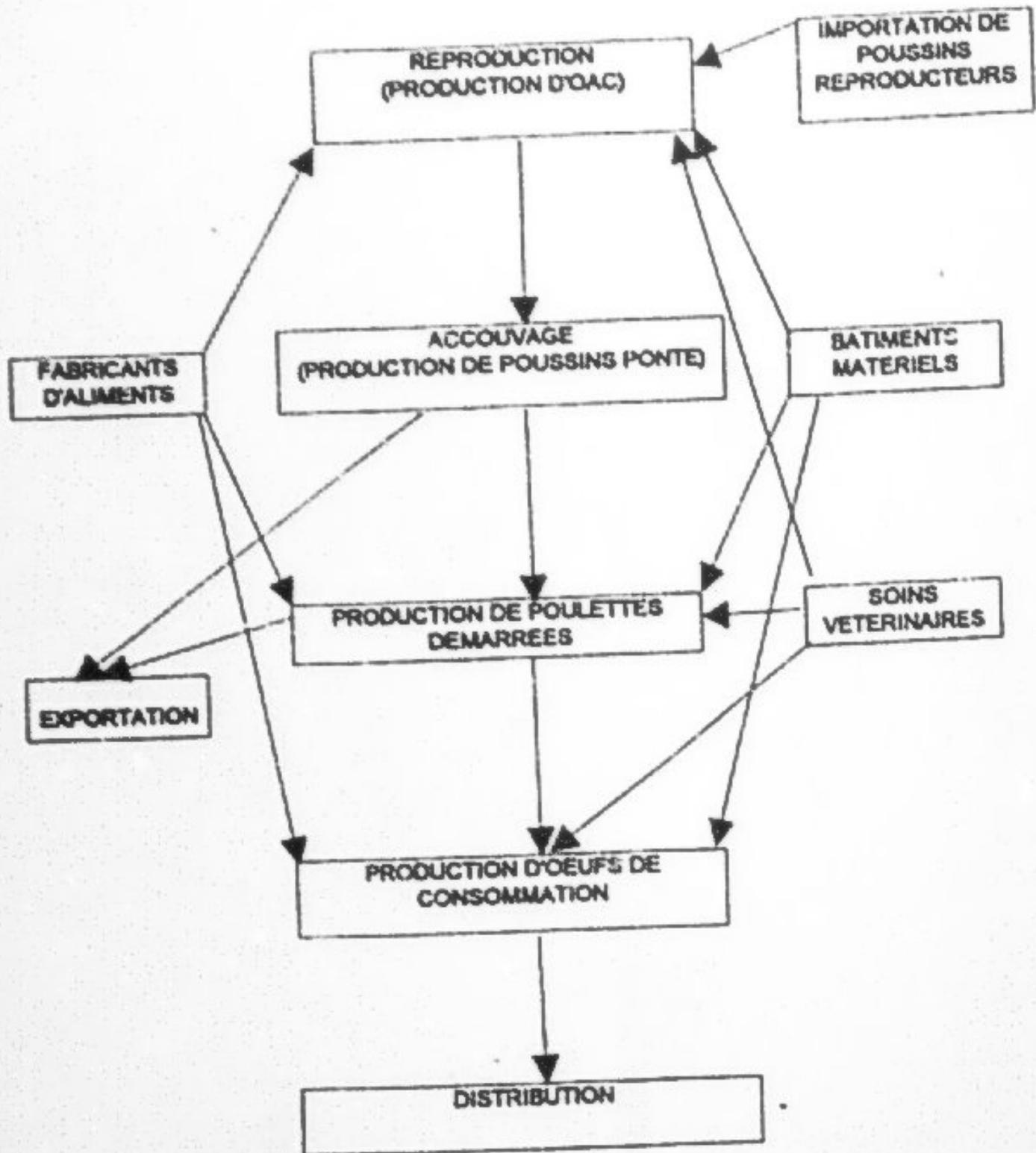
ORGANIGRAMME DE LA FILIERE  
"POULET DE CHAIR"



# CIRCUITS DE DISTRIBUTION DE L'ŒUF DE CONSOMMATION



# ORGANIGRAMME DE LA FILIERE "OEUF DE CONSOMMATION"



---

**FIN**

**70** . . . .

**VUES**